

« L'eau fait partie du patrimoine de l'humanité, comme la planète elle-même. Tous doivent en bénéficier sans exception. C'est un droit humain fondamental. Pour la foi chrétienne, c'est la volonté du Créateur qui en est le fondement ultime. »

René COSTE

L'EAU, PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ

Eau, source de vie

SVP, un peu d'eau pour les pauvres

La gérance de nos ressources terrestres...

Sommaire

● Éditorial Michel GROLLEAUD	1
● Gérer un service d'eau et d'assainissement Alice REBEYROL	5
● L'eau, c'est la vie Gonzague DAMBRICOURT	11
● Eau, source de vie Sonia Maria DA SILVA	17
● Les cheminots de l'Érythrée Jean BIZE	23
● L'eau est un mélange... et l'on mélange tout au sujet de l'eau Maurice CASIMIR	31
● L'enjeu politique du contrôle de l'eau... François BOËDEC	39
● SVP, un peu d'eau pour les pauvres Pierre-Frédéric TÉNIÈRE-BUHOT	45
● La gérance de nos ressources terrestres... René COSTE	55
● Avance en eaux profondes Arnaud FAVART	63
● L'eau dans le Cantique des créatures de François d'Assise Frère Guillaume	71
● SOURCES	79
● BIBLIOGRAPHIE	82
● RECENSION	84
● L'ÉCOLE POUR LA MISSION	86

Communauté Mission de France

La "Lettre aux Communautés", revue bimestrielle de la Communauté Mission de France, est un lieu d'échanges et de communication entre les équipes et tous ceux, laïcs, prêtres, diacres, religieux et religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Église, en France et en d'autres pays.

Elle porte une attention particulière aux diverses mutations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Église à Église en sorte que l'Évangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origines diverses : témoignages personnels, travaux d'équipe ou de groupe, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté de confrontation loyale avec les situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi. Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer que la foi au Christ donne sens à l'avenir de l'homme.

Lettre aux Communautés

Communauté Mission de France - BP 101 - 3 rue de la Pointe - 94170 Le Perreux-sur-Marne.

Tél : 01 43 24 95 95 - Fax : 01 43 24 79 55 - Courriel : mdf@club-internet.fr - Site : <http://www.mission-de-france.com>

Directeur gérant	: Jacques Purpan	
Responsable	: Pierre Lethielleux	
Comité de rédaction	: Danièle Courtois, Pierre Chamard-Bois, Michel Grolleaud, Pierre Lethielleux, Bernard Michollet, Yves Petiton, Jean-Marie Ploux, Jacques Purpan, Christophe Roucou	
Relecture	: Michel Grolleaud	
Secrétaire/Maquettiste	: Florence Mayjonade-Clayette	Photos : Communauté Mission de France
Abonnements	: Geneviève Ferronnière	

France et étranger : Abonnement ordinaire 2005 : 30 € – Abonnement de soutien : 38 € – Le numéro : 6,50 €

Nous consulter pour les envois par avion ou sous pli cacheté.

Pour tout changement d'adresse, envoyer la dernière bande et 2 timbres à 0,53 €.



« Planète, notre village ! » aimons-nous dire depuis quelque temps. C'est un slogan sympathique, mais sommes-nous conscients de tous les changements que recouvre une telle image, de toutes les conséquences aussi qui en découlent ? Le vaste élan de solidarité qui s'est manifesté à la fin de l'année passée, face au désastre du "tsunami" dans l'Océan indien, semble apporter une réponse positive à cette interrogation. Mais au-delà de cette réaction généreuse, on peut se demander si le tragique événement a contribué à faire mieux percevoir l'ampleur des déséquilibres – écologiques, démographiques, socio-économiques – croissants de notre planète, splendide mais fragile "patrimoine" qui nous est confié.

À l'origine de la vie, il y a l'eau. Dans son style très imagé, la Genèse parle de l'abîme primitif des eaux que Dieu, au 2^e jour de la Création, va séparer en deux parts, celles du dessus et celles du dessous du firmament. La merveille de la Nature, c'est que les eaux d'en bas, abritées en majeure partie par les mers et les océans, contribuent à alimenter les eaux d'en haut par évaporation. C'est ainsi que s'élabore l'eau douce, seule consommable et utilisable par l'homme. On en déduit logiquement que l'eau est une ressource renouvelable, ce qui ne veut pas dire inépuisable et, moins encore, invulnérable. Il suffit de penser aux zones arides et désertiques, dont la surface ne cesse de s'étendre en maintes régions, accélérant l'exode rural vers les villes et leurs banlieues, et de rappeler que dans ces zones tropicales, notamment africaines, l'eau rare et souvent malsaine favorise le développement de maladies parasitaires et bactériennes aux conséquences calamiteuses.



Mais le phénomène de base est ailleurs. C'est la distorsion croissante entre l'eau disponible, dont la quantité globale reste constante sur la terre, et une population qui n'a cessé d'augmenter depuis environ deux siècles, passant grosso modo de 1 à 6 milliards d'habitants. Et ce n'est pas terminé puisque les projections actuelles prévoient que cette croissance devrait plafonner autour de 9 milliards vers l'an 2050.

D'ici là, que deviendront les océans considérés parfois comme des poubelles sans fond, les lacs ou mers intérieures en voie de dépérissement, les grands fleuves, tels le moyen Niger au Sahel et le Fleuve Jaune en Chine, menacés d'assèchement périodique, ou les grandes forêts tropicales réduites à des lambeaux ? Que deviendra plus encore l'agriculture alors que, dans son double mouvement de concentration foncière et d'intensification productive à base d'irrigation, elle représente déjà plus de 70 % non seulement de la consommation, mais aussi de la pollution de l'eau dans le monde ? Enfin, alors que les ménages des pays riches en usent à l'excès, comment alimentera-t-on en eau potable les nouvelles mégalopoles et leurs immenses bidonvilles, plus accessibles malgré tout que les lointains villages des savanes ou des hauts-plateaux, sans parler des zones côtières, souvent très peuplées, qui pourraient être victimes de la montée des océans sous l'effet du réchauffement climatique ?

Toutes ces questions, peut-être alarmistes pour certains, ne pouvaient être traitées ici. Plutôt qu'un dossier exhaustif, ce numéro s'est donc voulu un instrument de travail, apportant à la fois des éléments d'information et de réflexion, avec un éclairage théologique, biblique et liturgique. C'est une jeune ingénieure, Alice REBEYROL, qui ouvre les témoignages et nous fait part de son expérience dans la gestion technique de la distribution et de l'assainissement de l'eau à usage domestique. Puis vient le témoignage lucide et réaliste de Gonzague DAMBRICOURT, agronome chevronné qui s'efforce depuis des années d'aider les paysans du Nord Cameroun à prendre en mains leur développement, notamment



en s'organisant pour creuser et entretenir eux-mêmes les puits villageois. Après l'Afrique noire, c'est du Brésil, pays de contrastes géographiques et sociaux s'il en est, que nous vient une présentation remarquable de la "campagne de fraternité" organisée par la Conférence épiscopale l'an dernier, dans un souci exemplaire de pédagogie solidaire et de responsabilité chrétienne.

Jean BIZE, hydro-géologue qui a passé une grande partie de sa carrière dans les villages et les douars d'Afrique noire et du Maghreb, tire de son expérience sensible aux réalités du terrain et aux attentes des populations, des conclusions décapantes sur les illusions de ce qu'on appelle aujourd'hui le développement durable. Maurice CASIMIR, professionnel de compétence internationale, emboîte le pas pour situer les problèmes de l'eau, notamment celui du prix à payer par l'utilisateur, à leur vrai niveau et montrer la nécessité et les conditions d'une "bonne gouvernance" pour honorer le service d'une ressource vitale pour les populations. François BOËDEC, spécialiste du Moyen-Orient, nous transporte dans cette région à haut risque "hydropolitique" et nous montre que les désaccords ou conflits autour des bassins transfrontaliers peuvent se résoudre pacifiquement lorsque, au-delà de la bonne volonté, l'équité économique et politique est respectée. Pour clore cette partie de réflexion géo-politique, Pierre-Frédéric TËNIÈRE-BUCHOT commence par une escapade dans un village perdu du centre du Mexique. En le voyant sur le terrain, à la fois plein d'humour et proche des gens, on a peine à imaginer qu'il s'agit d'une autorité internationale en matière de politique hydraulique. La suite de l'article vient le confirmer par des observations pertinentes, avant de se terminer par un regard complice sur l'étonnant petit commerce d'un village africain.

Il revient à René COSTE de nous faire partager la richesse d'une expérience théologique accumulée au long des années, et qui, depuis notamment la rencontre œcuménique de Bâle (1989) sur la responsabilité des chrétiens par rapport aux problèmes d'environnement, l'a conduit à consacrer sa réflexion à ce domaine en s'appuyant sur les grands textes bibliques et aussi sur les documents de l'Église catholique, spécialement ceux publiés sous le pontificat de Jean-Paul II. Viennent

ensuite deux belles réflexions, ou mieux, méditations bibliques et spirituelles, l'une d'Arnaud FAVART qui nous fait parcourir les deux testaments, de l'épreuve du déluge jusqu'à l'Apocalypse, l'autre du Frère GUILLAUME, qui nous a aimablement autorisés à reproduire une conférence qu'il avait donnée l'an dernier à l'abbaye de La Pierre-qui-Vire et dont nous présentons la dernière partie, consacrée au magnifique "Cantique des créatures" de François d'Assise. Enfin Jean-Marie PLOUX, fidèle à ses "Sources" patristiques, nous conduit à celle du baptême où l'eau de toute vie, l'eau vive, exprime la plénitude de son symbole dans le don de la Vie nouvelle en Christ mort et ressuscité.

Une bibliographie succincte complète ce dossier, suivie d'une présentation du dernier et important livre de Jean-François SIX, M. SERPETTE et P. SOURISSEAU sur le testament de Charles de Foucauld.

Michel Grolleaud
Pour le Comité de rédaction

Prochains thèmes :

- N° 231 Eucharistie
- N° 232 Laïcité

Gérer un service d'eau et d'assainissement



Alice REBEYROL, 29 ans, est ingénieur à la Direction Technique Internationale de VEOLIA (Générale des Eaux), chargée d'assistance à l'exploitation des stations d'épuration. De 2002 à 2004, elle a suivi la formation de l'École pour la Mission.

par Alice REBEYROL

LA gestion de l'eau se décline en quatre grandes missions d'intérêt général :

- Protéger la ressource en eau en qualité et en quantité, ce qui demande une vision à long terme, un arbitrage des conflits entre les utilisations avales et les pollutions amont;
- Définir les critères de la qualité de l'eau selon les différents usages pour protéger la santé de la population (critères pour l'eau potable, permis ou normes de rejet de pollution) ;
- Rendre l'eau accessible à tous et à un prix socialement acceptable ;
- Assurer un contrôle efficace et contraignant des rejets au milieu naturel. L'enjeu est d'éva-

luer les contraintes liées à la pollution afin qu'elles soient économiquement acceptables et mises en pratique.

Certaines missions sont du ressort des responsabilités législatives des pouvoirs publics (management de la ressource / établissement des normes) ou exécutives (missions de contrôle). Quant à la mission liée à la production et la distribution de l'eau, à la collecte des eaux usées et leur traitement, elle fait depuis longtemps l'objet d'une délégation au secteur privé par certaines collectivités.

Le cycle de l'eau, version contemporaine

Les périmètres de protection des points de captage d'eau permettent de préserver nappes, rivières, lacs et retenues, de la pollution. Les autorisations d'installations agricoles et industrielles et les réglementations sur leurs rejets sont fixées par la préfecture.

La production d'eau potable : ce qu'on retire, ce qu'on ajoute...

L'eau est pompée. Les normes de distribution de la Directive Européenne imposent que

toute eau distribuée au robinet soit potable, quelle qu'en soit l'utilisation (car seulement 2 % de l'eau consommée est utilisée pour la boisson). Les critères de potabilité sont définis par rapport aux personnes les plus sensibles de la population (les bébés, les immunodéficients).

Il s'agit donc **d'éliminer la pollution** bactériologique car ses effets sont les plus dévastateurs à court terme (tourista du voyageur ! diarrhées et typhoïdes...) ; puis les substances toxiques à long terme comme les nitrates, pesticides, métaux. Le principe de précaution nous pousse (via les normes) à limiter la teneur en nombreux produits chimiques ou naturels dont nous ne connaissons pas l'effet sur l'homme aux doses où ils sont présents dans la ressource.

L'eau distribuée doit aussi être équilibrée en minéraux (NB : la plupart des eaux minérales sont trop chargées en minéraux pour satisfaire aux critères de l'eau potable). En Suède, les bébés boivent l'eau du robinet; en France, on y préfère aujourd'hui les eaux de sources peu minéralisées.

Et bien sûr, elle doit avoir bon goût et être incolore ! (Hum... les études montrent que le meilleur goût est celui auquel on est habitué). Fer, manganèse, acides humiques sont donc éliminés...

L'eau courante : une infrastructure coûteuse

L'eau est ensuite distribuée par les réseaux au robinet. Pour satisfaire notre exigence d'un service assuré 24 h sur 24, il est nécessaire de maintenir le réseau sous pression en permanence. L'eau est stockée dans des réservoirs et des châteaux d'eau. En Angleterre, la pression du réseau d'eau est plus faible pour limiter les fuites (dommage pour ceux qui sont en fin de réseau et n'ont qu'un filet d'eau aux heures de pointe).

Au-delà de la production et de la distribution de l'eau, assurer le service demande d'effectuer le curage régulier et la recherche de fuites sur les réseaux (il est courant de rencontrer des réseaux qui perdent 30 % de l'eau produite). Les réseaux étant souterrains, souvent sous les voiries, toute intervention sur un réseau est donc préjudiciable à la circulation et coûteuse. En terrains meubles, les réhabilitations sont plus fréquentes, pour éviter les infiltrations d'eau extérieure qui pourraient contaminer l'eau potable. L'eau est chlorée en réseau pour conserver son immunité bactériologique. Les doses sont forcées durant les plans "vigipirate" pour éviter toute contamination bactériologique.

Et les eaux usées !

Le niveau d'épuration exigé avant rejet au milieu naturel est calculé par rapport au pouvoir auto-épurateur de celui-ci. Ruissellement des eaux de pluies, eaux usées domestiques, eaux usées industrielles : il revient au pouvoir public d'arbitrer entre l'activité économique et contraintes environnementales sur les rejets, eau, air, déchets pour fixer les normes de rejet (et donc les investissements obligatoires), les amendes et les taxes sur l'eau.

Les outils de gestion

Une gestion efficace passe par une bonne connaissance du patrimoine installé. De nombreuses collectivités ont désormais investi dans des systèmes d'informations géographiques (SIG) : traitement informatique des plans et des informations qui y sont liées.

Il est indispensable d'exercer une veille réglementaire et d'effectuer les mises aux normes (sécurité, eau, air, déchet, électricité, produits chimiques...). L'obtention de certifications permettant de mesurer les efforts réalisés en terme de transparence sur l'organisation (ISO 9000) et les efforts environnementaux (ISO 14 000), la prise

en compte de la sécurité (référentiel 18 000) devient nécessaire pour pouvoir débloquer des fonds pour des investissements.

Pour répondre aux questions des consommateurs, il est nécessaire de créer des structures appelées “services clientèle” qui puissent répondre à des questions aussi diverses que la facturation ou une fuite dans une rue. Ces centraux téléphoniques peuvent faire l’objet de délocalisations.

L’opérateur du service a aussi la charge de la facturation. En effet, point de grossistes en matière d’eau ! En France, le coût du traitement d’une facture d’eau est de l’ordre de 2 Euros – du relevé de compteur au recouvrement.

Pourquoi le secteur privé a-t-il une si grande place dans la gestion de l’eau ?

Le principal rôle du secteur privé est de rechercher le moyen de financement des investissements liés au traitement de l’eau.

1) **Évaluer les besoins et définir les moyens à mettre en œuvre (financiers, techniques)**. Les collectivités s’appuient sur des consultants privés spécialisés pour bâtir les cahiers des charges.

2) **Monter les dossiers de financement**. La capacité à lever des fonds auprès des organismes bancaires internationaux demande des garanties souveraines, ce que de nombreuses collectivités ne peuvent pas obtenir, en particulier dans les pays en voie de développement. En effet, les prêts sont effectués en devises, ainsi que les remboursements, alors que le recouvrement via la facture d’eau est effectué en monnaie locale : ce qui demande de couvrir les risques de dévaluation des changes sur de longues périodes.

Le privé se trouve par contrat dans l’obligation de faire les investissements ; contrairement à l’État, il est moins lié au consommateur final et peut échapper à la vindicte populaire sur l’augmentation du prix de l’eau rendue nécessaire par la mise aux normes des installations. (Ex : La levée de fonds sur La Haye, Pays-Bas, pour deux usines d’assainissement sur quatre, se monte à 360 millions d’Euros empruntés sur 30 ans auprès de 9 banques.)

3) **La mise en œuvre du contrat** par le privé se traduit par une optimisation des moyens. La souplesse du privé lui permet par exemple d’investir lorsque cela se révèle nécessaire alors que les services techniques des collectivités ne peuvent investir que lorsque le budget le permet et utilisent

la totalité de leur budget annuel. La reprise de services publics dans les pays en voie de développement ou pays de l'Est permet de mettre à jour les emplois fictifs (jusqu'à 60 % certaines fois).

4) Le privé peut réaliser des économies d'échelle et proposer des solutions innovantes, grâce à un retour d'expérience étendu, à des capacités de financement de recherche appliquée et à des marchés permettant un temps de développement très court pour de nouvelles solutions.

La question du coût et du prix de l'eau

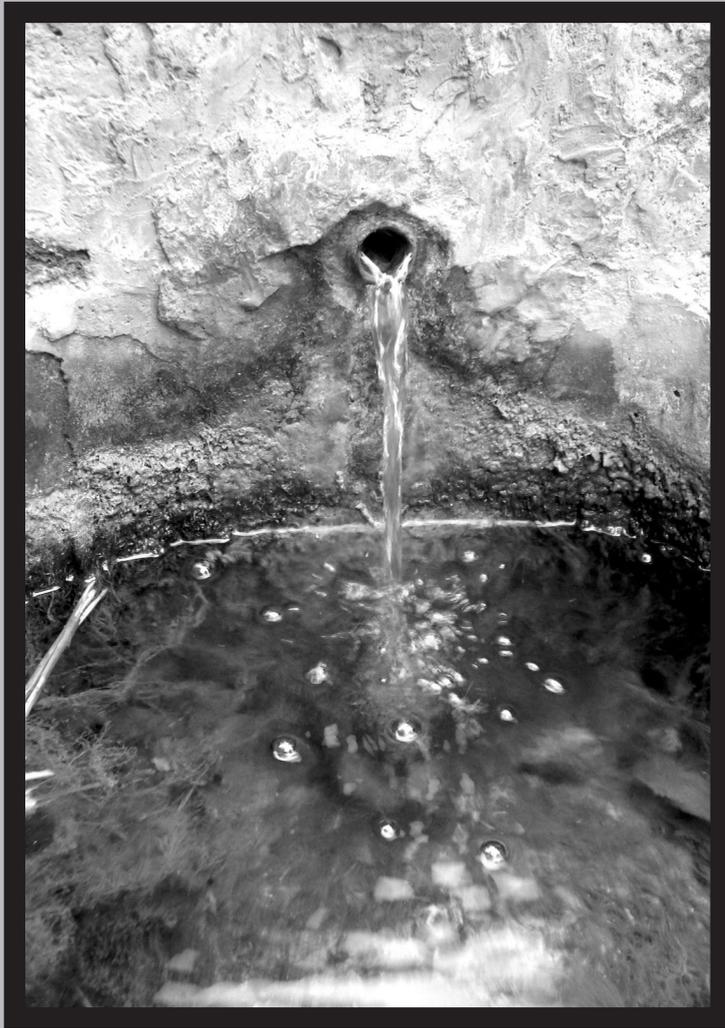
Les principaux coûts de la production et de la distribution d'eau sont l'amortissement des investissements – d'autant plus lourds que la ressource est polluée et que les normes deviennent plus contraignantes – le personnel, l'électricité, les produits chimiques, le contrôle de la qualité, le traitement des déchets (en particulier les boues, les graisses des stations d'épuration). S'y ajoute le coût de l'entretien du réseau et de tous les services mis en œuvre pour assurer la bonne gestion du service.

Le financement de l'investissement est normalement à prendre sur le prix de l'eau, ce qui

est actuellement le cas en France (par le prix de l'eau et les taxes réaffectées par les Agences de l'Eau). Dans de nombreux pays, aucune provision n'est faite pour les investissements.

D'autre part, la question du recouvrement est une préoccupation permanente, en particulier dans les pays en voie de développement où le coût du compteur est trop lourd pour être pris en charge par le consommateur final. De plus demander aux personnes habitant dans les banlieues de payer le transport pour venir payer en centre ville une note d'eau d'un montant équivalent à celui du billet de bus, est impossible. Les personnes les plus défavorisées payent l'eau plus cher à cause des intermédiaires revendeurs.

Le pouvoir public fixe les règles de service public, comme par exemple l'obligation d'alimenter en eau les hôpitaux, l'obligation de fournir l'eau au robinet, même aux habitations isolées d'un centre de production. Il définit aussi la politique des priorités sociales, en fixant des limites à l'évolution du prix de l'eau, en choisissant le type et le montant des taxes selon les utilisateurs, en proposant la gratuité du service pour certains utilisateurs et formalise ses exigences dans le contrat de délégation. •



L'eau, c'est la vie



**Gonzague
DAMBRICOURT,
78 ans, ingénieur
en agriculture, est
prêtre de la Mission
de France, au
service du diocèse
de Maroua-Mokolo au Nord Cameroun,
depuis 1968. Il y suit particulièrement
les projets de développement et
coordonne la rédaction de la Lettre
mensuelle "En Avant" du Comité
diocésain de développement.**

par Gonzague DAMBRICOURT
prêtre de la Mission de France

Notre milieu de vie

Dans la vie de la province de l'Extrême-Nord Cameroun, l'eau a une très grande place.

Nous sommes en bordure du Sahel. Cela veut dire que nous sommes dans une région où il pleut entre 600 et 1 000 ^{mm} par an. À titre de comparaison, il tombe en moyenne en France 800 ^{mm}. (À 200 kilomètres plus au nord de Maroua, il ne tombe que 300 ^{mm} et c'est encore le Cameroun.)

Vous pensez donc que nous n'avons pas de problèmes d'eau.

Et pourtant ! La pluie tombe en trois mois. Cela veut dire une longue période de sécheresse où

il ne tombe pas une goutte d'eau. Aucune culture n'est possible. Et, pendant la saison des pluies, les précipitations sont très fortes. Une grande partie de cette eau coule sur le sol et provoque une très forte érosion. L'eau ne rentre pas dans le sol, mais part au lac Tchad ou dans l'Atlantique, au Nigeria.

N'oublions pas aussi que nous sommes dans la région la plus peuplée du Cameroun. Sa population double tous les 25 ans. Mais la quantité d'eau disponible est toujours la même. (C'est le même problème pour les champs qui sont à partager).

Pendant la saison sèche, chercher l'eau est le grand travail des femmes. En fin de saison sèche, beaucoup de puits sont secs. Les femmes doivent parfois faire des kilomètres à pied pour chercher l'eau.

L'eau, c'est la vie

"L'eau, c'est la vie". Nous vivons cela tous les ans où, pendant les 8 mois de saison sèche, il n'y a plus rien qui pousse, tout est sec. Mais à l'arrivée de la première pluie tout reverdit.

À l'arrivée des pluies, c'est la joie, c'est la fête. Les jeunes vont danser sous la pluie.

"L'eau, c'est la vie". En saison sèche, le grand travail des femmes, c'est d'aller au puits pour chercher l'eau. Le puits peut être à 10 ou 15 kilomètres, il est indispensable d'aller se ravitailler. Les femmes peuvent passer des heures pour ce travail.

"L'eau, c'est la vie". Le peu d'eau que l'on a sert pour la boisson et pour préparer la nourriture. Il n'est pas question d'utiliser cette eau pour se laver ni pour la lessive.

L'eau est rare et précieuse. Même en ville peu de foyers ont l'eau potable à la maison. Le réseau d'alimentation n'existe pas dans beaucoup de quartiers et il faut payer l'eau, ce qui dépasse les possibilités de beaucoup. Dans les quartiers, il y a des puits, qui donnent de l'eau de qualité douteuse. Pour avoir l'eau de boisson, il faut l'acheter aux "porteurs d'eau".

Pendant la saison des pluies, tout le monde est attentif à la pluie. Si elle vient à tarder, on cherche pourquoi elle ne vient pas... On accuse tel ou tel groupe d'arrêter la pluie. Le "maître de la pluie" peut avoir de graves problèmes si la pluie n'arrive pas. On le menace de mort (cela peut même arriver). Les gens font des prières et

des sacrifices pour faire venir la pluie (les processions des rogations chez nous !).

Comme l'eau, c'est la vie, la population se mobilise facilement pour faire des puits ou pour construire des "biefs" (petits barrages sur les cours d'eau temporaires) pour arrêter l'eau et l'obliger à entrer dans le sol afin d'alimenter la nappe.

Chaque année, pendant la saison sèche, dans notre diocèse, il se fait environ 120 puits et 500 biefs.

Les puits

Les puits ont, en majorité, une profondeur de 10 à 15 mètres.

Il arrive de creuser des puits qui restent secs ou qui tombent sur le rocher. Il faut donc les abandonner.

Le village sait qu'il ne doit pas compter sur des organismes extérieurs qui vont venir faire leur puits. Le village doit s'organiser.

Il y a toutes sortes de réunions pour savoir où sera le puits, pour faire des équipes de travail, pour faire un calendrier des travaux, pour réunir l'argent nécessaire, pour savoir où trouver le matériel dont on aura besoin.

Comme tout travail, faire un puits demande aussi une certaine technique.

Aussi dans le village il y a des paysans qui ont fait une formation technique et qui sont capables de faire des puits solides. Ces paysans formés ont créé une association qui assure la formation, et qui a un peu de matériel. Ils savent comment suivre un chantier puits. Ils savent aussi ce qu'il faut faire pour assurer l'entretien du puits après sa construction.

Dans beaucoup de villages, on trouve des agriculteurs-puisatiers qui sont dans cette association appelée le GOIB (Groupement des Organismes Intervenant dans les Biefs).

Les biefs

On creuse des puits, mais cela n'augmente pas la quantité d'eau disponible dans la terre.

Nous avons vu que les précipitations sont très fortes, que l'eau fuit au lac Tchad ou à la mer.

Il est important d'essayer de **garder l'eau** sur place.

Pour cela, on pense tout de suite aux barrages. Mais ceux-ci ont de gros inconvénients... Cela dépasse la force et les capacités des paysans.

L'eau stagne en surface et apporte beaucoup de maladies.

Puisque l'eau n'a pas le temps d'entrer dans le sol, nous allons la retenir pour la forcer à descendre dans la nappe. La population fait de "petits barrages" pour arrêter l'eau des mayos (rivières temporaires qui coulent quand il y a la pluie) ; nous les appelons biefs. Ces biefs arrêtent l'eau pour qu'elle puisse entrer dans la terre et alimenter les nappes. À la première pluie, les biefs sont remplis de sable. Mais entre les grains de sable se trouve l'eau qui descend alimenter la nappe. À chaque pluie l'eau est "piégée". Sur le même mayo, la population fait des biefs successifs. Ces petits ouvrages sont très efficaces. Maintenant que les paysans en ont vu l'utilité, ils sont prêts à y travailler, bien que cela demande un "investissement humain" très important.

Comment se font ces ouvrages ?

Ces travaux sont faits par le village. Au point de vue technique, il y a la participation de paysans-puisatiers. Ceux-ci ont suivi des formations et ils appartiennent à l'association

GOIB. Actuellement cette association compte plus de 150 membres. Dans beaucoup de villages, se trouvent ces spécialistes qui travaillent bénévolement pour leurs frères du village. Si dans le village il n'y a pas de spécialiste, le village choisit un ou deux paysans qui vont aller se former. En attendant, ils demandent l'aide du village voisin.

Depuis 20 ans, de nouveaux puits sont creusés... et il manque toujours de l'eau. Il faut savoir que les besoins doublent en 20 ans... car la population double en 20 ou 25 ans... Mais les pluies ne sont pas plus abondantes (peut-être même un peu moins abondantes).

Pourquoi cette façon de faire ?

Pour nous, il est très important que les puits ou des biefs soient faits par le village. On pourrait imaginer l'aide d'intervenants extérieurs (en argent, en travail) mais nous pensons que cela n'aide pas au développement car la population serait alors passive. Elle attendrait tout de l'extérieur. Pour nous, le développement doit être l'affaire de la population. C'est ce qu'on appelle l'autopromotion. Les problèmes sont ceux

du village, ils partent du village. Les solutions doivent être voulues par le village. Le village doit les réaliser avec les moyens du village (parfois un coup de pouce peut être nécessaire). Même si la population est pauvre, il faut toujours une participation en argent du village. Le “tout cadeau” n’aide pas les gens à grandir. Il faut que la population fasse elle-même, nous devons la soutenir et non faire à sa place. Les puits et les biefs sont des projets à la taille du village (ce qui ne serait pas le cas pour des barrages ou pour les forages profonds)

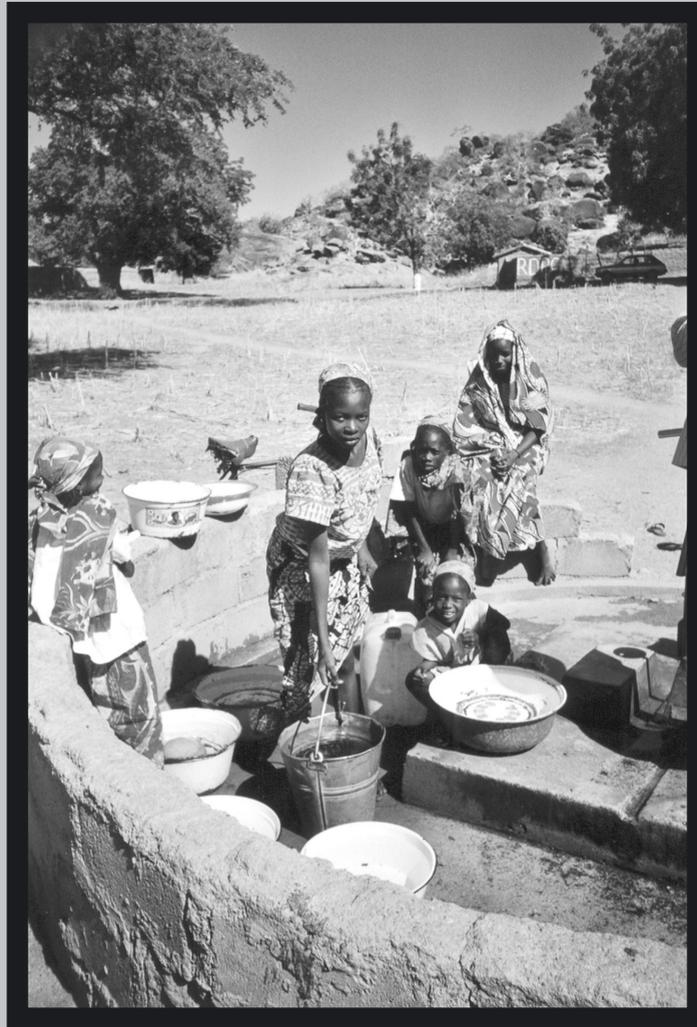
Et après ?

Quand les “ouvrages” sont faits, nous devons accompagner le village pour les entretenir.

Mais, ce n’est pas tout. Le village a vu qu’il était capable de résoudre son problème. Le village va réfléchir sur ses autres problèmes et va décider de s’attaquer à l’un d’eux. Il fait alors un autre projet. Il faut l’accompagner pour sa réalisation.

“L’eau, c’est la vie”... Les problèmes d’eau peuvent aider un village à entrer dans le développement durable. •





Village à quelques
dizaines de km
de Maroua (nord
Cameroun).

Eau, source de vie



Sonia DA SILVA, 37 ans, est brésilienne.

Elle est étudiante en psychologie.

Théologienne, elle accompagne

les Communautés

ecclésiales de base du diocèse de Volta Redonda, dans l'État de Rio de Janeiro.

par Sonia Maria DA SILVA

Prière

Béni sois-tu, Ô Dieu Créateur, pour l'eau, ta créature, source de vie pour la terre et pour tous les êtres qui l'habitent.

Béni sois-tu, Ô Père notre Providence, pour les rivières et les immenses mers, pour la bénédiction des pluies, pour les sources rafraîchissantes et pour les eaux mystérieuses venues du sein de la terre.

Beni sois-tu, Dieu créateur, pour l'eau changée en vin à Cana, pour le bassin du lavement des pieds et pour la source qui nous recrée au baptême.

Pardon, Seigneur de miséricorde, pour la pollution des eaux, pour le gâchis et pour l'égoïsme qui privent nos frères de ce bien nécessaire à la vie.

Esprit de Dieu, donne-nous un cœur fraternel et solidaire, pour savoir utiliser l'eau avec sagesse et prudence. Qu'elle ne manque à aucune de tes créatures.

Ô Christ, toi qui a connu la soif, apprends-nous à donner à boire à ceux qui ont soif.

Donne-nous en abondance l'eau vive qui naît du cœur de ton Fils et qui jaillit pour la vie éternelle. Amen.

Introduction

L'Église du Brésil, en 2004, a appelé les chrétiens et toute la société à réfléchir sur le thème de l'eau, source de vie mais aussi de mort pour quelques-uns. En étudiant ce thème vaste et complexe, on s'aperçoit que l'eau est devenue source de conflit, de rivalités commerciales, d'intérêts malhonnêtes et immenses au plan politico-économique. Cette Campagne de la fraternité

s'est appelée : "Fraternité et eau", avec comme thème "Eau, source de vie".

En proposant ce thème, la Conférence Nationale des Évêques du Brésil (CNBB) a voulu provoquer un vaste débat dans toute la société en montrant que l'eau est un bien nécessaire à tous qui, par conséquent, doit être préservé et protégé par tous. *L'Objectif général* de la Campagne de la Fraternité 2004 (CF-2004) est le suivant :

« Conscientiser la société en montrant que l'eau est source de vie, qu'elle est nécessaire à tous les êtres vivants et qu'elle est un droit pour toute personne humaine. Mobiliser la société pour que ce droit à l'eau de qualité soit acquis pour toutes les générations, celles d'aujourd'hui et celles de demain » (Texte-base CF-2004, n° 2).

Pour atteindre cet objectif central de la Campagne de la Fraternité 2004 (CF-2004), cinq étapes ont été proposées :



1. À partir de la réalité locale, connaître la réalité hydrographique du Brésil ;
2. Développer une mystique écologique pour redécouvrir la valeur de l'eau dans ses fondements les plus profonds ;
3. Appuyer et valoriser les initiatives qui existent déjà pour prendre soin de l'eau, la protéger, recueillir les eaux de pluie et sauvegarder les sources naturelles menacées ;
4. Provoquer et soutenir la solidarité entre ceux qui ont de l'eau et ceux qui n'en ont pas ;
5. Défendre la participation populaire dans la mise en œuvre d'une politique de l'eau. Que l'eau soit reconnue, en fait, comme bien public et gérée par les pouvoirs publics, avec participation de la société civile et de la communauté locale.

Nous constatons que, dans le monde entier, en des lieux nombreux et divers, s'élève un cri de "SOS" pour défendre l'eau. Il est indispensable d'avoir une eau de qualité pour que toutes les formes de vie se développent, soit végétative, animale ou humaine. On constate, en effet, que la mort de l'eau, c'est la mort de la vie. Voilà un point important de la lutte écologique.

En suivant la méthode "voir – juger – agir", le Texte-base de la CF-2004 souligne

quelques aspects importants que nous allons étudier maintenant.

1) Eau : une réalité paradoxale

L'eau, en réalité, est un paradoxe. Elle est à la fois abondante et rare, réalité et mythe, vie et mort. Notre corps est riche en eau, composé d'eau à 70 % environ. On peut en dire autant de notre planète ; même proportion, avec les eaux de surface, sources, rivières, mers et océans, et celles qui sont dans les profondeurs de la terre ou les hauteurs du ciel. On fait aussi une autre constatation : il y a manque d'eau en certains pays et régions du monde, dans les déserts. Les populations pauvres manquent d'eau en qualité et en quantité.

Selon les indications du Texte-base de la CF-2004, 1,2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, 2,4 milliards de personnes sont privées des services sanitaires appropriés. Chaque année, 2 millions d'enfants meurent des suites de maladies dues à l'usage d'eau contaminée (Texte-base CF-2004, n° 6).

Selon les statistiques de l'ONU, la situation va en se dégradant. Jusqu'en 2015, 40 % de l'humanité connaîtra des problèmes d'eau. L'eau est patrimoine de tous les êtres vivants, et

pas seulement celui de l'humanité. Il n'y a pas d'autre usage de l'eau, pas d'intérêt politique lié au marché ou au pouvoir, qui surpassent les lois fondamentales de la vie (cf. Texte-base CF-2004, n° 13). En ce sens, polluer les eaux, dégrader les rivières et les nappes phréatiques, détruire les sources, endommager les marais, c'est porter atteinte à toutes les formes de vie.

La nourriture et l'eau sont sources premières et indissociables de la vie. En ce sens, les organisateurs de la CF-2004 pensent qu'il y a une grande relation entre cette campagne de la Fraternité et la lutte contre la misère et la faim. L'eau est une nécessité pour tous les vivants et elle est un droit de la personne humaine. L'engagement de chacun est nécessaire pour éviter la corruption et la violence en ce domaine.

2) Eau, don de dieu

L'eau, dans son ambivalence de vie et de mort, est revêtue d'un fort symbolisme religieux. Au regard de l'Église, l'eau n'est pas simple produit de marché, elle est don de Dieu. C'est une grande responsabilité et il faut que le droit à l'eau de bonne qualité soit possible pour les générations d'aujourd'hui et celles de demain.

C'est une exigence de solidarité et un engagement élémentaire pour construire la fraternité dans la convivialité sociale.

Solidaire des pauvres et des pécheurs, Jésus a été baptisé par Jean Baptiste dans les eaux du Jourdain. Nous avons tous été plongés dans les eaux de son amour et nous sommes passés de l'esclavage à la liberté, de la tristesse à la joie, de la mort à la vie (CF-2004, n° 108). En accord avec leur mission reçue au baptême, les Chrétiens doivent être conscients que « *aujourd'hui, il faut mettre la solidarité au centre de nos projets humains. S'il n'y a pas de solidarité dans la question de l'eau, nous ne résoudrons pas les injustices, nous ne mettrons pas de limites à la voracité du capitalisme privé et nous laisserons des milliards de personnes dans l'indigence, en courant le risque de graves conflits et de mort* » (CF-2004, n° 144).

3) Agir en défendant

En lien avec cette proposition de la Campagne de la Fraternité, il appartient à chaque citoyen, à chaque communauté, à chaque peuple, d'avoir le contrôle des eaux et de collaborer à la gestion des eaux. Nous vivons une époque nouvelle dans l'histoire de l'eau ; une attitude

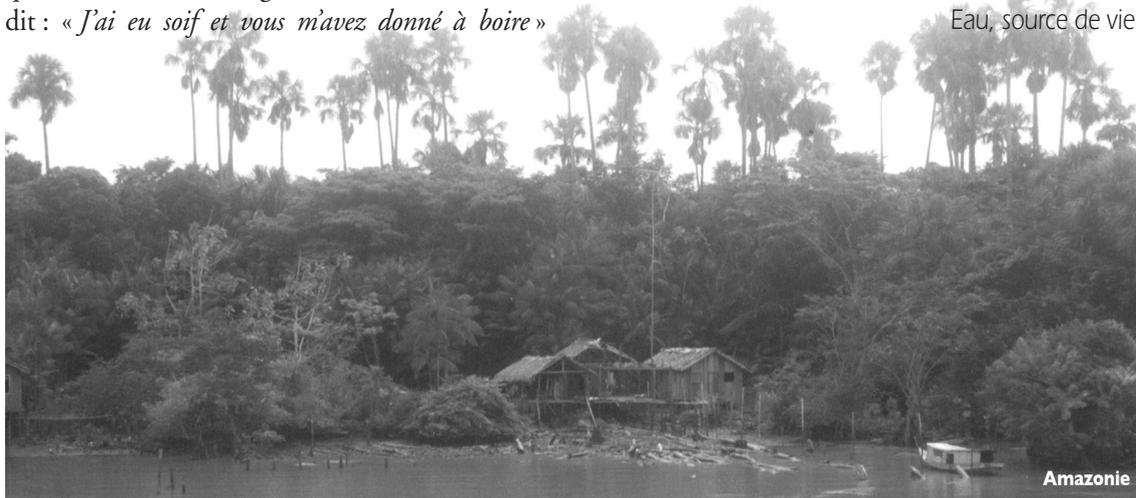
nouvelle s'impose. La question de l'eau dépasse les frontières. Pour cela, la solidarité doit être sans frontières. Il faut connaître la situation des différents pays qui manquent d'eau, connaître leur souffrance, spécialement l'Afrique et l'Asie, et voir comment être solidaires avec eux.

En guise de conclusion

L'eau nous situe dans une dimension du "Royaume" qui dépasse nos limites géographiques, culturelles, religieuses, etc. Jésus nous dit : « *J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire* »

(Mt. 25, 25). L'Église du Brésil nous invite à un geste concret de solidarité sur la question de l'eau, qui rejoint le monde entier. Ce nouveau moment exige de notre part, un nouveau regard et une nouvelle manière d'être. Nous ne pouvons pas oublier que l'avenir de l'humanité et de tous les êtres vivants est vitalemement lié à l'avenir de l'eau, source de vie. •

(Article préparé à partir
du "Texte-base"
de la Campagne de Fraternité 2004
Eau, source de vie.)



Amazonie



Foz de Iguaçu
Brasil

Les cheminots de l'Érythrée



Jean BIZE est hydrogéologue. Il a passé l'essentiel de sa vie professionnelle au sein d'une société spécialisée dans la mise en oeuvre de projets hydrauliques au service des pays en développement, notamment ceux d'Afrique noire et du Maghreb.

par Jean BIZE

De l'onde ou des ondes (radios) ?

Dans les pays au sud du Sahara, tous les projets d' "hydraulique villageoise" engagés durant les années 70 se soldaient par un échec. L'énormité du besoin d'une part, la simplicité de la solution d'autre part, rendaient ce résultat incompréhensible. Énormité du besoin : chacun – c'est-à-dire le grand public – avait déjà en mémoire l'image de ces villages africains s'abreuvant à des marigots d'aspect peu engageant et à l'évidence insalubres, souvent éloignés du village. Simplicité de la solution : mise en oeuvre d'un puits dans le village ou

à proximité. L'époque vit fleurir des programmes a priori mirobolants, du genre "1 000 points d'eau pour telle région", etc. Les techniques mécanisées dernier cri étaient utilisées. Les villageois, quelques instants distraits de leurs occupations quotidiennes, assistaient en spectateurs à l'arrivée de la machine, au creusement et à l'équipement du point d'eau, puis au départ affairé d'une équipe d'extra-terrestres fiers de leur technicité, imprégnés du sens de leur mission bienfaitrice. Hélas ! l'objet qu'ils avaient "pondu" sur le village s'avérait rapidement sans affectation, les femmes reprenant le chemin du marigot.

Bien sûr, plusieurs raisons sont à l'origine de ces échecs, et nous reviendrons sur celles qui sont désormais les plus connues, mais il en est une, assez peu souvent citée, qui mérite qu'on s'y attarde. À la fin de la décennie, certains experts comprirent que si ces projets avaient échoué, c'est en partie parce qu'à cette époque la question de l'eau, pour être préoccupante, n'était pas prioritaire pour les populations concernées, passant derrière celle des besoins de communication. Si l'on avait été à l'écoute des villageois, nous aurions entendu leur requête : « *De l'eau, d'accord, mais laissez-nous d'abord obtenir un transistor et un vélomoteur !* ».

Comment se fait-il, alors, que ces experts aient mis autant de temps à s'en apercevoir ? La raison semble simple : ces experts sont *aussi* des Occidentaux (au sens de membres de pays riches). Or, si nous ne nous étonnons pas d'entendre un Occidental s'exclamer : « *Pauvres Africains qui n'ont pas d'eau !* », il faut plutôt se lever matin et, qui plus est, tendre l'oreille pour entendre un : « *Pauvres Africains qui n'ont ni transistors ni vélomoteurs* » ! L'eau, c'est sacré, n'est-ce-pas ! Au point de conduire à cette extrémité : appliquer aux pauvres des programmes concoctés pour résoudre les problèmes existentiels des riches !

L'eau : comment parler sans extravagance de ce qui est à la fois une nourriture terrestre et un symbole religieux, un minimum vital et une industrie, une icône de la pureté et le véhicule de nos déjections ? Comment éviter que, en s'adonnant au commerce philosophique de la misère des pauvres, les mentalités occidentales ne pèsent en négatif dans la problématique du développement ? Une seule parade : ne pas parler à la place de l'autre.

... Ce soir-là, un petit groupe de chrétiens s'est réuni pour préparer une conférence dans la commune sur la question de l'eau. Au même

moment, peut-être sont-ils cent ou mille dans l'Hexagone à "plancher" pareillement. Que vont-ils dire et se dire qui n'ait déjà été dit ? Mais notre petit groupe particulier, miracle ! compte une Africaine. Elle nous dit : « *Dans mon village, les femmes ne savent pas qu'une eau limpide peut aussi bien contenir le ver de Guinée qu'une eau trouble. À la base du problème de l'eau, il y a l'éducation. Ne donnez pas à l'eau plus que sa place, vous risqueriez de "masquer" l'éducation* ». Elle note qu'une éducation sanitaire peut très bien être efficacement entreprise par le canal de la radio (tiens, tiens !). Plus fondamentalement, l'éducation sanitaire déclenche et développe l'aspiration à la mise en œuvre au niveau du village d'équipements hydrauliques de qualité, ce qui ne peut aboutir sans le concours de moyens dont dispose l'un quelconque des échelons supérieurs de l'État. C'est à ce moment de son intervention qu'elle lance cet appel : « *Il est facile de culpabiliser les gens de vos pays avec le thème de l'eau ; évitez de le faire, je vous en supplie. En le faisant, vous nous rendez mauvais service car, alors, l'argument de l'égoïsme de l'Occident sert trop souvent d'excuse à l'incurie de nos dirigeants* »... Culpabilisation en deçà de la Méditerranée, victimisation au delà, irresponsabilité partout !

La revanche du vélomoteur

Au cours de cette même décennie 70, commence à fleurir à la tribune des manifestations consacrées au développement, le mot d'ordre "l'après-projet compte plus que le projet" ; on aura là la formule-clé de l'Aide Publique au Développement (APD) jusqu'en 2000, année de l'adoption de l'"Agenda du millénaire". Pour revenir au fondement de ce mot d'ordre, point n'est besoin d'être un expert, il suffit, même en touriste, d'exercer ce qu'il faut de curiosité et de découvrir ce qu'on appelle les projets parachutés ; par exemple, dans cette capitale, un bâtiment ultra-moderne, gardé nuit et jour par des vigiles armés pour éviter que les carreaux des fenêtres ne soient la cible des lance-pierres des gamins du quartier. Ce bâtiment à l'abandon est en réalité un hôpital financé par un pays ami, muni des équipements les plus sophistiqués mais à qui manquent ces deux choses essentielles : du personnel soignant qualifié et des moyens financiers pour couvrir les frais de fonctionnement. En donnant une place prééminente à l'après-projet, l'APD revendiquait le droit de ne financer les équipements qu'à bon escient,

autrement dit après que des garanties aient été données sur la capacité du bénéficiaire à “absorber” le projet.

En hydraulique villageoise, ces dispositions devaient déboucher sur une garantie de fonctionnement des pompes d'exhaure, ce qui nécessitait des moyens financiers et des moyens humains. Une somme d'argent, relativement peu élevée en général, devait être dégagée et rigoureusement réservée par le village à l'achat de pièces détachées dont disposerait une équipe de techniciens compétents en cas de panne. Où trouver ces techniciens ? Dans les petits ateliers de réparation des vélomoteurs, bien sûr !

Sauf erreur, le premier programme de ce type fut réalisé au tout début des années 80 au Burkina Faso avec des fonds européens (FED). Aujourd'hui, tant l'aide publique que l'aide privée au développement fonctionnent sur ces bases.

Aide ou mise sous tutelle ?

À partir des années 80, la question de l'aide à apporter aux pays en développement va désormais se poser à partir d'un montage fondé sur une répartition des rôles. Aux pays riches de

fournir des fonds pour réaliser des équipements, aux bénéficiaires de les faire fonctionner.

Quand on a décrit ce montage, on s'est tout simplement installé au cœur du cyclone où vont se heurter dans le plus extraordinaire imbroglio les positions de trois acteurs essentiels de l'aide au développement : les opinions publiques, les institutions spécialisées type Banque Mondiale et les gouvernements des pays riches.

Les opinions publiques

Parler des opinions publiques n'a évidemment pas de sens sans y accoler les médias, comme le montre le cas récent du tsunami. Parmi plusieurs sentiments contradictoires, prévaut celui de l'impuissance, mêlé à l'exaspération : cela fait si longtemps que l'on parle d'aide au tiers-monde et rien ne bouge, toujours la même misère, etc. En réalité, il s'agit d'un désarroi : quel est le moyen de sortir de ce marasme ? Telle est la question unique mais centrale des opinions publiques, surtout quand les compteurs restent bloqués, soit, en milliards de dollars, les dépenses militaires sur “3 000”», les pots-de-vin sur “très supérieur à 300”, les subventions des pays riches à leurs agricultures

sur “300”, l’APD sur “50”. Mais est-ce seulement un problème d’argent ?

Dans le débat occidental sur le tiers-monde, il n’est question que de l’Occident. Comment, dans ces conditions, pourrions-nous être à l’écoute des voix qui s’élèvent dans le tiers-monde pour l’exhorter à en finir avec la fatalité et prendre en main son destin ? Après tout, l’Occident n’a, par exemple, rien à voir dans le fait que du temps de Bourguiba, le taux de scolarisation de la Tunisie était déjà le double de celui du Maroc *d’aujourd’hui* ? Pour résumer : en matière de développement, l’Occident est persuadé de détenir la clé de tout, “ça” ne fonctionne pas mieux pour autant, donc l’Occident est coupable. Alors, on assiste à une avalanche d’articles, d’émissions et de déclarations, qui, pour un peu, donneraient l’impression que, oui, ça y est, l’Afrique subsaharienne les a, ses tuyaux, ses égouts et ses pompes, mais sans jamais soulever la question qui vaut définition du sous-développement : où se trouve l’argent pour, jour après jour, faire couler l’eau et la rendre salubre ?

Pour résoudre les grands maux, les opinions publiques et les médias sortent les grands mots : ce qu’il faut, par exemple pour l’Afrique,

c’est un *véritable* plan Marshall, bref, “mettre le paquet” ! Mais, si un tel plan a été pleinement efficace dans l’Europe d’après-guerre, c’est que les pays concernés avaient la capacité d’absorber l’aide. Pour des États faibles, possédant une administration disons fragile, un tel plan pourrait s’apparenter à une véritable mise sous tutelle. L’assistanat généralisé en perspective ? La question est posée, mais, comme on va le voir, à l’aube de ce nouveau millénaire, c’est la position des opinions publiques qui va l’emporter.

Les institutions spécialisées

Alors que les opinions publiques se rangeraient plutôt sous le mot d’ordre d’une aide accrue, celui des institutions serait plutôt de réclamer plus de “capacité d’absorption” de l’aide. À preuve : les fonds mis en œuvre ne trouvent pas toujours preneurs. En 1999, les fonds restés sans affectation au FED se sont élevés à 9 milliards d’euros. On estime que fin 2005, ce sont 11 milliards d’euros qui resteront disponibles, faute de projets. En 2002, quand le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique), qui regroupe cinq pays d’Afrique, évalue son programme à 64 milliards de dollars,

la coopération canadienne se dit “hallucinée” par ce chiffre et met en avant sa dotation d’un fonds de 500 millions de dollars pour l’Afrique, sur lequel elle n’a pu, sur la durée prévue du programme, en consacrer que 70 à des projets jugés viables.

Les gouvernements des pays riches

Comment les hommes politiques seraient-ils insensibles aux aspirations de l’opinion ? Va donc pour une augmentation de l’aide, mais pas à n’importe quel prix. On ne touchera donc pas aux subventions agricoles, et on imaginera d’aller chercher de l’argent par des moyens indolores (taxe sur les billets d’avion, etc.).

Les Objectifs du millénaire pour le développement (ODM)

Les Objectifs du millénaire pour le développement, adoptés et signés par 189 pays en septembre 2000 sous l’égide des Nations Unies, comprennent 8 points à atteindre d’ici à 2015, dont « *la réduction de moitié de la population n’ayant pas accès à un approvisionnement en eau potable salubre et à des services d’assainissement*

de base ». La nouveauté est que les objectifs fixés sont essentiellement à caractère social (pas d’objectif en termes de PIB, etc.) et le volontarisme qui entoure cette initiative a pour conséquence de **ne plus mettre en avant la capacité du pays bénéficiaire à atteindre ces objectifs de façon autonome**, comme le précise Jean-Michel Severino, directeur général de l’Agence Française de Développement. Il s’agit en réalité d’un « *système de répartition et de redistribution à l’échelle du globe* » et **l’aide étrangère prendra une place importante dans les budgets sociaux des pays aidés**. Donc, changement total de méthode pour tout le monde, et au premier chef pour les institutions spécialisées.

Rendez-vous en 2015 (plus le quart d’heure de grâce). Jusqu’à maintenant, les pays qui ont “décollé” ont fourni la recette : un État fort et une administration compétente et motivée. Puisque c’est la faiblesse des États qui explique le raté du développement, on comprend, après tout, l’impatience inscrite dans l’opération ODM, même s’il est prouvé qu’à l’instar du pétrole, l’aide internationale peut être une malédiction pour les pays bénéficiaires, la cause d’une faiblesse accrue.

Et la vertu ?

Sans elle il n'y aurait ni république ni démocratie qui vaillent. Jamais citée, elle est présente partout, notamment dans les fondements de la "bonne gouvernance" si chère aux bailleurs de fonds. Quand elle est là, on ne la voit pas, quand elle fait défaut, elle... crève l'écran. Donc, pour la montrer, il faut la prendre en flagrant délit d'absence, comme c'est le cas dans la guerre de l'eau, la vraie, pas celle que se font les États et qui conserve toujours un espace pour la négociation, mais la guerre impitoyable qui ne cesse que par l'élimination de l'adversaire, je veux parler de la guerre que livrent les GPT (grands propriétaires terriens) aux PPT. Par grignotage, ceux-là vont peu à peu faire de ces derniers des "évincés de la ressource en eau" et les contraindre à rejoindre le bidonville de la cité la plus proche. Mais c'est une victoire (!) pour la lutte contre le sous-développement : les espaces agricoles des GPT ont atteint la dimension critique à partir de laquelle les cultures à l'exportation deviennent rentables. Les GPT, devenus pourvoyeurs de l'État en devises, recevront une aide financière d'un bailleur de fonds. Jusque-là,

rien de très original, ainsi va le monde ! En revanche, l'affaire vaut le détour si l'on ajoute que, dans le même temps, le pays concerné a lancé, en coopération avec le bailleur de fonds, un projet de "renforcement du potentiel hydraulique" de la même région. Il faut de tels événements pour saisir que, même si l'énoncé n'en parle pas, ce genre de projet inclut implicitement l'idée d'équité, d'amélioration du bien-être de tous, donc des PPT aussi. Bientôt, la contradiction n'est plus tenable. Les ingénieurs, scientifiques et techniciens, d'abord forts discrets, s'en ouvrent, mais du bout des lèvres, auprès de nous, les "experts internationaux". Au bout du compte, les dégâts de cette tromperie seront immenses : aigreur et démobilitation des cadres, refuge dans les valeurs traditionnelles, dont les solidarités visibles s'avèrent à tout prendre plus solides que l'invisible équité de la modernité. L'expert a lui aussi le sentiment d'avoir été roulé dans la farine, son moral est en berne.

Or, un soir à la télévision, dans l'émission "Faut pas rêver", un documentaire nous raconte l'épopée des cheminots érythréens qui, avant les hostilités, avaient démonté et planqué rails et locomotives et qui, la paix revenue, ont fait le

travail inverse. Beau travail ! On les interroge : eux des “damnés de la terre” ? Pas question ! Il ont tout fait sans l’appui d’aucune aide ? Nous n’avons besoin de personne... ! Et ainsi de suite. Du coup, l’expert a repris place dans le train de l’Aide, en hommage à ceux qui savaient s’en passer. Y a-t-il une chance, même minuscule, pour que mon message leur parvienne ? Plus de dix ans après, je ne les ai pas oubliés ; je m’incline devant leur bravoure et je leur dis : merci !

La fracture “Nord-Sud” passe à l’intérieur de chaque pays

Plus de dix ans après, que sont devenus ces cheminots ? Compte tenu de la politique menée par l’Érythrée ces dernières années, il y a fort à parier que l’extraordinaire épopée de nos amis n’a pas servi d’ancrage à une spirale de la vertu,

et ils devraient se retrouver dans les propos recueillis auprès de nos “évincés de la ressource en eau”. Les voici, en substance : l’horizon est bouché, toute action est vaine, le seul avenir radieux que nous entrevoyons pour nos enfants réside dans l’émigration, etc. Ces évincés de l’espoir se dressent-ils face à leurs prédateurs ? Aucunement, car ces derniers ont réussi le tour de force de devenir leurs maîtres à penser en manipulant habilement le discours occidental qui fait passer la fracture Nord-Sud au milieu de la Méditerranée, et rien qu’à cet endroit. Conclusion : pour lutter contre les méfaits de la mondialisation (globalisation, chez les anglo-saxons) et rendre des raisons d’agir à ceux qui désespèrent de leur propre pays, ce que nous avons de mieux à faire, nous Occidentaux, est d’abord de cesser de “penser global” : il n’y a pas de tiers-monde, il n’y a que des tiers-états. •

L'eau est un mélange... et l'on mélange tout au sujet de l'eau



Ingénieur en Génie Chimique, Maurice A. CASIMIR a d'abord consacré sa vie professionnelle à l'organisation et à la gestion de services de distribution d'eau et d'assainissement. Depuis, parallèlement à un engagement dans la formation universitaire et l'éducation permanente, il accomplit des missions de consultant international en gestion intégrée des ressources en eau.

par Maurice A. CASIMIR

LE moment semble venu de tordre le cou à certaines idées reçues au sujet de l'eau. Le thème est de nouveau à la mode et nous voici repartis vers une nouvelle Décennie Internationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement, quinze ans après l'échec cuisant de la première. Espérons que les choses se passeront mieux cette fois. Les plus hautes instances internationales ont enfin, semble-t-il, pris conscience du fait qu'il faut prendre le problème

à l'amont en mettant au préalable en place les éléments d'une bonne "gouvernance" et non pas à l'aval en finançant des investissements inconsidérés peu adaptés et ouvrant la voie à une corruption dont on a pu mesurer partout à travers le monde les effets pervers.

Parler de manière exhaustive de la bonne gouvernance nécessiterait un ouvrage complet. Le propos sera ici de montrer que les incompréhensions notoires entre économistes et écologistes, tenants de l'économie pure et dure à la "Milton Friedman et ses Chicago Boys" et grands prêtres du social mis à toutes les sauces, n'ont pas de raison d'être. S'il est un cas où l'on peut et doit parler de développement durable ou propre dans ses composantes culturelle, écologique, économique et sociale, c'est bien celui de l'eau.

Pour cela deux thèmes de réflexion :

- De l'eau, ressource naturelle renouvelable, à son utilisation ;
- La participation du secteur privé, mal absolu ou ardente obligation ?

De l'eau, ressource naturelle renouvelable, à son utilisation

L'eau don du ciel, l'eau source de vie, toutes les grandes mythologies et toutes les grandes religions magnifient cette ressource naturelle renouvelable (quantitativement du moins, car qualitativement, c'est un autre problème, comme le montre, par exemple, l'article de J. Bize) et mettent l'accent sur sa libre disposition. Pensons à la belle formule du Coran sur "le droit à la soif", directement inspirée de la vie des Bédouins du désert arabique.

Libre disposition, oui, mais jusqu'à un certain point de nos jours, où le développement industriel et celui de l'agriculture irriguée sont venus modifier totalement les données du problème. Sur un monde fini comme le nôtre, toute ressource naturelle, même renouvelable, est disponible en quantité finie à un moment donné et il est donc devenu indispensable d'en réglementer l'usage. À ce sujet, il convient de rappeler que l'eau n'est pas véritablement consommée, mais utilisée, comme solvant ou moyen de transport, avec une dégradation concomitante de sa qualité. Pratiquement, comment cela se traduit-il en politique de l'eau ?

Nous retiendrons l'approche par les "titularités" qui nous semble le mieux permettre de comprendre les enjeux liés à un bon usage de la ressource, quelle que soit son utilisation. Pour permettre cette utilisation de manière optimale, l'on doit résoudre les problèmes de :

- droit de prélèvement et autorisation de rejet (titularité de droit d'usage) ;
- propriété des infrastructures (titularité de patrimoine) ;
- exploitation des installations et management du service (titularité de service).

Droit de prélèvement et autorisation de rejet

Toute législation moderne doit intégrer ces deux facteurs fondamentaux qui permettent seuls de maîtriser à la fois le problème quantitatif des usages multiples de la ressource et celui des conditions d'un rejet dans le milieu naturel, conforme à une gestion qualitative durable de celui-ci, dans les deux cas en fonction de normes préétablies et sous une forme précaire et révoquant.

Le droit de prélèvement doit être fixé à partir de critères scientifiques de potentiel de la ressource et il prend bien entendu toute son im-

portance dans les zones arides et semi arides où de délicats arbitrages peuvent se révéler indispensables. Pour prendre un exemple concret, voici plus d'un siècle a été créée la Commission Exécutive de la Durance qui a permis de maîtriser le problème délicat de répartition d'une ressource capricieuse sur tout le parcours de la rivière, y compris pour l'alimentation de l'agglomération marseillaise qui avait le droit de prélever jusqu'à 15 118 litres/s pour les besoins du Canal de Marseille, ce droit étant assorti d'une possibilité de restriction en cas d'étiage important de la rivière. La restriction a été levée avec la mise en service du réservoir de Serre-Ponçon et du fameux Canal EDF qui a, par ailleurs, créé les problèmes qualitatifs que l'on connaît pour l'Étang de Berre. Dans trop de cas, malheureusement, le droit de prélèvement est très mal défini dans les documents législatifs et réglementaires, la toute puissance d'administrations d'État pour l'électricité et l'agriculture empêchant l'approche scientifique, obérée en outre par le manque de données hydrologiques fiables. Cela se traduit par un mauvais usage de la ressource, avec l'application de la loi du plus fort (ou du mieux en cour) et un gaspillage inévitable d'une eau parfois très rare.

L'autorisation de rejet obéit à des critères encore plus contraignants, dans la mesure où, de sa mise en œuvre dépend le bon état environnemental du milieu dans lequel le rejet est effectué. Il est donc indispensable de définir avant toute autorisation les critères physico-chimiques et biologiques auxquelles doivent satisfaire les effluents avant leur rejet, ainsi que la qualité du milieu naturel que l'on veut conserver. Il s'agit d'un travail délicat, étant donné la diversité qualitative des effluents. Il faut rappeler par exemple que les Agences de l'Eau françaises ont mis des années pour mettre au point des critères acceptés par l'ensemble des acteurs concernés et permettant une mise en œuvre rigoureuse du principe pollueur - payeur dans son acception véritable de « Je pollue, donc je paye », et non comme on a voulu le comprendre au début, « Je paye, donc je pollue ». Là encore, il faut bien reconnaître que, dans la plupart des pays, l'autorisation de rejet est soit inexistante, soit exprimée sous forme d'un simple document administratif sans portée réelle pour la sauvegarde du milieu naturel.

Tant le droit de prélèvement que l'autorisation de rejet ne seront opérationnels au niveau national que lorsque les conditions légales et institutionnelles seront remplies et respectées, comme

nous le verrons plus loin, étant entendu que, partout dans le monde ou à peu près, la ressource est considérée comme bien public ou bien commun.

Propriété des infrastructures

La réponse peut sembler évidente, mais elle ne l'est pas. Il existe déjà une quantité de réponses au niveau de la propriété publique entre le patrimoine de l'État et celui d'une collectivité locale donnée, sinon d'une communauté villageoise, dont l'on peut se demander s'il s'agit d'une entité privée ou publique. Par ailleurs, rien n'interdit d'envisager une propriété privée des infrastructures tant que cela ne remet pas en cause les critères fondamentaux du service public d'accessibilité pour tous, d'égalité de traitement de chacun et de continuité quantitative et qualitative. C'est ainsi, par exemple, que l'Angleterre et le Pays de Galles sont sous le régime de la propriété privée des infrastructures d'alimentation en eau (pas l'Ecosse ni l'Irlande du Nord) et cela marche pour les raisons que nous verrons plus loin.

Bien que le problème semble trivial, dans trop de cas, essentiellement dans les pays en développement, nul ne sait exactement quel est le régime patrimonial des infrastructures, ce qui expli-

que, en particulier, pourquoi tant d'investissements en milieu rural, réalisés avec l'appui des ONG, sont inopérants après peu d'années, personne ne sachant exactement qui doit assurer le fonctionnement et l'entretien des installations en l'absence d'une définition claire et sans ambiguïté dudit régime.

Exploitation des installations et management du service

Nous entrons là dans le domaine tant controversé actuellement de la participation du secteur privé à une activité d'intérêt général, qui sera examiné plus en détail ultérieurement.

Ce que trop d'utilisateurs veulent ignorer est que, entre le moment où l'on prélève une goutte d'eau du milieu naturel, entre le moment où l'on autorise le rejet d'une goutte d'eau usée dans le milieu naturel, et le moment de l'utilisation de cette goutte ou de sa destination finale, il faut mettre en place des ouvrages et des équipements souvent sophistiqués, les faire fonctionner et les entretenir, et que cela génère des coûts. Croit-on vraiment que l'eau est gratuite pour la femme africaine qui consomme le tiers ou la moitié de sa ration calorique journalière pour aller à la rivière chercher une eau souvent dangereuse pour la santé de ses enfants ?

Quelle que soit la solution retenue par le propriétaire des infrastructures, il est toujours indispensable que l'entité, publique ou privée, chargée de l'exploitation des installations et du management (organisation + gestion, selon le Haut Comité de la Langue Française) du service, le fasse dans un cadre juridique et contractuel (convention + cahier des charges) parfaitement défini et décrivant clairement les droits et obligations des parties. Or, trop souvent, sous prétexte que l'entité chargée de ces tâches est publique (et cela, même dans nos pays industrialisés), on ne lui demande pas la même rigueur qu'à une entité privée, tout simplement parce que ses fonctions ne sont pas définies avec suffisamment de précision et ses budgets, noyés dans un budget général masquant des dépenses non affectées.

La participation du secteur privé, mal absolu ou ardente obligation ?

Ce qui précède amène à se poser la question de savoir si tout ce qui touche à l'eau est du ressort du secteur public ou si le secteur privé peut jouer un rôle. L'exemple de la France

devrait permettre de répondre sans difficulté, dans la mesure où cette participation existe depuis plus d'un siècle et demi et a été citée par tous les gouvernements, de quelque bord qu'ils soient, comme un cas de figure possible et souhaitable pour résoudre les problèmes du tiers monde (on a simplement oublié que cette participation a essentiellement touché les zones urbaines pour raison de rentabilité de la prestation...).

Le problème est moins simple qu'il n'en a l'air, car il n'est pas évident du tout que notre pays ait résolu tous les conflits d'intérêt entourant ladite participation. Pour nous, seule une véritable régulation, élément essentiel d'une bonne gouvernance, les deux mots étant pris au sens anglo-saxon du terme, permettrait d'entrer enfin dans un processus vertueux de bonne gestion intégrée des ressources en eau de la planète.

Par régulation, il faut entendre :

- définition précise et univoque des règles du jeu ;
- supervision "a priori" de leur mise en place ;
- contrôle "a posteriori" de leur application.

Définition précise et univoque des règles du jeu

Il s'agit d'un jeu à trois acteurs, puissance publique, usagers, gestionnaire, en liaison 2 par 2 :

- la puissance publique et les usagers par la sanction du vote populaire ;
- la puissance publique et le gestionnaire par la contractualisation de l'intervention de celui-ci ;
- les usagers et le gestionnaire par le règlement des abonnements.

Il est évident qu'un tel jeu nécessite un arbitre et que celui-ci doit être indépendant des acteurs, y compris de la puissance publique, d'où l'ardente nécessité d'un organisme de régulation autonome et moralement irréprochable. Il est intéressant de constater, par exemple, que tel est le cas en Angleterre où l'OFWAT a su remplir son rôle parfaitement, pour la plus grande satisfaction de tous les acteurs, et cela alors que la participation du secteur privé (y compris français) y est particulièrement importante.

Supervision "a priori" de leur mise en place

C'est toujours la partie la plus délicate, car s'il est relativement facile d'édicter des règles, il est beaucoup plus difficile de les mettre en place

(voir Directive Bolkenstein). Cela nécessite la présence d'un personnel de supervision compétent et efficace, mais peut-être et surtout, l'existence de règles précises, claires et d'application aussi simple que possible (ce qui n'est peut-être pas le cas de la Directive susvisée). Avant toute action, il est crucial que chaque acteur sache exactement ce qu'il a à faire et comment, qu'il connaisse ses droits et ses obligations.

Contrôle "a posteriori" de leur application

Une bonne régulation suppose que les acteurs puissent jouer leur jeu le plus librement possible sans être obligés d'improviser constamment. Cela n'empêche d'aucune manière le régulateur de prendre les sanctions qui s'imposent (et qui doivent être prévues dans les règles du jeu), dans le cas où un contrôle a posteriori montre des failles dans l'application de celles-ci. Et cela doit jouer aussi bien pour le secteur public que pour le secteur privé : ne jamais oublier que le service public est au service du public, et non l'inverse.

Si la régulation dans tous ses aspects réglementaires, institutionnels, financiers, économiques, techniques, managériaux a été bien étudiée dès le départ et si l'on se donne les moyens de son action, il devient à la limite secondaire de savoir si une titularité, quelle qu'elle soit, est assurée directement par le secteur public ou déléguée au secteur privé. Seules doivent entrer en ligne de compte l'efficacité du système et la satisfaction des usagers. Et il ne s'agit pas d'un plaidoyer pour le secteur privé, car celui-ci s'est livré à des excès, trop souvent d'ailleurs liés à une certaine "complaisance" du secteur public. Il s'agit de chercher quelle est la solution la mieux adaptée dans un contexte donné à la satisfaction totale des usagers, qu'ils soient riches ou pauvres, urbains ou ruraux, en n'oubliant jamais que le mythe de la gratuité de l'eau est mis à mal dans toutes les discussions avec les femmes du tiers monde, du moment que la pénibilité de leur tâche est diminuée et la santé de leurs enfants, améliorée. •



L'enjeu politique du contrôle de l'eau au Moyen-Orient



François BOËDEC,
jésuite,
Docteur en
Sciences Politiques,
spécialiste des conflits
hydropolitiques
au Proche-Orient,
enseigne les relations
internationales à l'Institut
catholique de Paris.

par **François BOËDEC**

LE Moyen-Orient est en plein bouleversement : Irak, Palestine, Liban... Il est difficile de savoir ce qui va sortir de ces évolutions et des plans américains de Grand Moyen-Orient. Nombreux sont les sujets de tension dans la région. Parmi ceux-ci, le dossier du contrôle des ressources hydrauliques.

La problématique de l'eau dans cette région tient essentiellement à la convergence de sept contraintes particulièrement fortes :

- le déficit global des ressources dans l'une des régions arides les plus peuplées au monde ;
- la croissance démographique élevée entraînant un fort accroissement des besoins ;

- l'inégalité des pays face à la ressource ;
- l'inégalité quant aux niveaux de consommation, liés à des stades différents de développement économique ;
- la dépendance mutuelle entre voisins partageant un même bassin versant ;
- la complexité des réseaux hydrographiques et des formations géologiques ;
- la faiblesse des capacités institutionnelles se traduisant par une gestion défailante et un niveau élevé de pertes et des gaspillages.

Le Moyen-Orient est, dans sa presque totalité, situé dans une zone aride, où les pluies sont rares et l'évaporation intense. Ensuite, le problème est à placer dans le contexte démographique mondial d'un accroissement de population. Celle de la région a augmenté de plus de 55 % entre 1980 et 2000. Alors que la Turquie, l'Irak et le Liban bénéficient de plus de 3000 mètres cubes d'eau par an et par personne, l'Égypte et la Syrie se situent juste au dessous du niveau de la moyenne définie par l'OMS¹. Les Palestiniens disposent, y compris

Gaza, de 165 mètres cubes ; Israël, de 400 mètres cubes et la Jordanie de 260 mètres cubes.

Les politiques de développement agricole, toujours ambitieuses, souvent idéologiques et parfois démesurées, nécessitant une irrigation développée² et subventionnée, n'ont fait qu'accentuer la gravité de la situation avec une baisse parfois foudroyante du niveau des nappes phréatiques. Pour autant, les populations rurales étant souvent nombreuses dans les pays de la région, toute modification de l'allocation des approvisionnements au détriment du secteur agricole risque d'entraîner de profondes conséquences sociales qui peuvent menacer la stabilité politique des pays de la région.

La guerre annoncée

Faut-il pour autant considérer la « *guerre de l'eau* » comme inéluctable ? Depuis près de quinze ans, cette idée s'est imposée à l'opinion publique, tant au Moyen-Orient que dans le reste du monde, comme un fait acquis de la géopolitique régionale.

1. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) situe la disponibilité moyenne nécessaire à 1000 mètres cubes par personne et par an. Cela correspond d'ailleurs actuellement à l'utilisation mondiale moyenne par personne et par an. Cette moyenne ne dit évidemment rien des immenses disparités régionales.

2. 65 % de l'eau utilisée en Israël, 70 % en Jordanie, 80 % au Liban et en Syrie le sont pour l'agriculture et 95 % en Égypte.

À quelques rares et récentes exceptions près, une bonne partie des publications des dix dernières années sur le sujet ont conforté cette idée³. Sans doute n'est-il pas faux de prendre en compte les risques véritables de voir dégénérer en conflit armé une situation hydraulique délicate, mais l'affirmer comme quasi certaine apparaît pour le moins réducteur d'une réalité complexe. Il importe en effet de ne pas considérer cette région comme un ensemble hydro-politique cohérent. Les différents contentieux, même s'ils sont parfois géographiquement très proches, doivent être distingués.

Les différentes zones hydro-conflictuelles

La plupart des auteurs s'accordent à définir trois contentieux hydro-politiques au Moyen-Orient à partir des trois principales vallées fluviales.

La première zone hydro-conflictuelle est la vallée du Nil. Son cours est alimenté par le Nil Bleu, le Sobat et l'Atbara d'une part, et le Nil blanc, d'autre part, qui prend sa source dans les montagnes du Burundi. En fait le problème ne

concerne que le Nil bleu qui prend sa source en Éthiopie, traverse le Soudan et finit en Égypte. Jusqu'au début du 20^e siècle, l'Égypte n'avait jamais rencontré de problèmes réels. Les évolutions démographiques ont modifié les choses. Jusqu'il y a peu, l'Égypte contestait à l'Éthiopie le droit de réaliser de nouveaux aménagements sur le fleuve. L'Éthiopie a rejeté l'ensemble des clauses d'un accord de partage entre l'Égypte et le Soudan de 1959. Toutefois, les choses ont commencé à changer à la suite de l'attentat auquel a échappé le président égyptien M. Moubarak à Addis-Abeba en 1995. L'Égypte comme l'Éthiopie ont accusé le pouvoir soudanais d'être derrière la tentative d'assassinat. De plus, Le Caire qui s'est lancé dans des projets importants d'aménagement hydraulique a besoin de ressources supplémentaires. Le pays a donc tout intérêt à améliorer ses relations avec l'Éthiopie, seul endroit où des barrages d'importance peuvent être construits. Depuis quelques années, il semble y avoir une réelle volonté, de part et d'autre, de trouver une solution négociée.

La seconde zone hydro-conflictuelle concerne la vallée du Tigre et de l'Euphrate qui viennent

3. Voir, par exemple, Christian Chesnot, *La bataille de l'eau au Moyen-Orient*, Paris, L'Harmattan, 1993, 222 p. et Nguyen Tien-Duc, *La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ?*, Paris, Ed. Johanet, 2004, 250 p.

de Turquie, traversent la Syrie et l'Irak, avant de terminer leur course dans le golfe arabo-persique.

Le souci de la Turquie de garder l'eau sur son territoire n'est pas nouveau. Les conflits se sont développés avec l'inauguration du barrage Atatürk en 1992 et n'ont fait que s'envenimer à mesure que la Turquie poursuivait la réalisation de son vaste projet du GAP⁴, décidé dans les années 80 pour permettre la mise en valeur des hautes vallées du Tigre et de l'Euphrate. Depuis qu'Ankara, Damas et Bagdad ont lancé dans les années 60 et 70 d'ambitieux programmes d'aménagements hydrauliques sur leurs territoires, les tensions entre les trois pays sont devenues régulières. À la suite de la division du parti Baas en 1966, les régimes syrien et irakien se sont opposés plusieurs fois. Depuis, les choses se sont un peu améliorées entre les deux pays qui sont arrivés à un accord, en 1990, sur les parts respectives des eaux de l'Euphrate. Les négociations avec la Turquie sont plus difficiles. Celles de 1962, de 1980 et de 1982 ont échoué. La réalisation totale du programme du GAP ne favorise guère un accord définitif. Le seul engagement qu'Ankara accepta en 1987 fut de consentir à laisser passer

un débit moyen de 500 mètres cubes par seconde. L'accord définitif, prévu pour fin 1993, tarde à venir. La Turquie laisse régulièrement planer des doutes sur ses véritables intentions, estimant que la Syrie et l'Irak reçoivent suffisamment d'eau.

La troisième zone hydro-conflictuelle est celle du bassin du Jourdain.

Cette zone concerne essentiellement la Jordanie, Israël et la Palestine. Le partage des eaux du Jourdain, tout aussi vital pour la Jordanie que pour l'État hébreu, suscite une rivalité entre les deux pays, et cela malgré le traité israélo-jordanien du 26 octobre 1994. Quant à l'accession de la Palestine à l'indépendance, elle pose la question des droits respectifs des deux communautés sur l'aquifère montagneux. Dès 1967, l'eau des Territoires occupés a été placée par le gouvernement israélien sous contrôle militaire et les résidents arabes se sont vu interdire de creuser de nouveaux puits, tandis que les colonies juives en foraient. Les Accords d'Oslo, signés à Washington le 13 septembre 1993, avaient fait pourtant avancer la question du partage de l'eau. En effet, dans ce texte, « Israël reconnaît les droits des Palestiniens

4. GAP : *Guneydogu Anadolu Projesi* (Projet d'Anatolie du Sud-Est), traduit en anglais par *Great Anatolian Project* ou *Southern Anatolian Project* (SAP).

sur l'eau en Cisjordanie ». L'accord du Caire du 4 mai 1994 aboutit à la création d'une Agence palestinienne de l'eau mais dont la seule latitude est de « *superviser* » les puits situés dans les zones autonomes et de négocier avec Israël la part des ressources hydrauliques qui leur revient. La question de l'eau fut reportée par les accords de Taba de 1995 aux négociations finales qui auraient dû aboutir à un accord avant septembre 2000.

L'aquifère montagneux est subdivisé en trois réservoirs qui communiquent entre eux. Les Israéliens considèrent que l'aquifère situé entièrement en Cisjordanie, offre des quantités disponibles pour les Palestiniens. En attendant un accord, les aquifères sont toujours répartis selon un partage qui en attribue 82 % des ressources aux Israéliens et 18 % seulement aux Palestiniens. Même si la menace d'interrompre le flot d'eau potable vers les villages palestiniens reste largement hypothétique, l'État hébreu dispose néanmoins de la capacité technique de perturber ces livraisons d'eau en fonction de la conjoncture politique.

Le déficit structurel de la région se fait ressentir dans chacun de ces pays. À Gaza, la surexploitation intensive de la nappe provoque l'intrusion d'eaux salines. En Israël, le niveau du lac

de Tibériade baisse régulièrement. De son côté, la Jordanie comble ses besoins par l'exploitation de nappes fossiles, donc non renouvelables, et grâce à l'aide de la Syrie qui accepte depuis 1999 de lui livrer de l'eau du Yarmouk.

Plus au nord, il y a un contentieux qui oppose Israël au Liban et à la Syrie, concernant notamment le cours supérieur du Jourdain et ses sources. Le Liban a accusé Israël d'avoir volé son eau à l'occasion de l'occupation du sud-Liban et entend aujourd'hui utiliser à sa guise ses ressources, malgré les mises en garde d'Israël qui craint de voir diminuer le débit du Jourdain. Et on ne peut imaginer de rétrocession du Golan par Israël à la Syrie sans accord sur l'eau.

Quel enjeu véritable ?

L'existence de véritables contentieux hydro-politiques tendrait à conforter le fait que l'eau est un sujet susceptible de provoquer de graves tensions. Mais annoncer que la prochaine guerre au Moyen-Orient serait une guerre de l'eau relève d'une analyse trop simple. Certes, le dossier de l'eau est un dossier litigieux, mais il est à replacer à côté d'autres problèmes (de sécurité, de frontière, d'in-

fluence politique régionale...) dans lesquels il est très imbriqué mais qui sont objectivement perçus comme plus cruciaux. On le voit bien aujourd'hui pour la Palestine : le dossier le plus important dans le conflit israélo-palestinien n'est pas d'abord celui de l'eau, mais celui de la reconnaissance d'un État pour les Palestiniens, et celui de sa sécurité pour Israël. L'eau n'est qu'un sujet, parmi beaucoup d'autres, de l'opposition entre les deux peuples.

En fait, s'il y a une volonté politique réelle de parvenir à la paix, l'eau ne sera pas un obstacle. Tout est prêt pour la coopération, la mise en commun des techniques (notamment en matière de dessalement et de désalinisation). Des instances de concertation et de contrôle existent déjà ou sont dans les « *cartons de la paix* » ; quant aux financements internationaux, tout indique qu'ils seraient au rendez-vous d'une demande de paix hydraulique. De plus, la Convention des Nations-Unies du 21 mai 1997 sur l'utilisation des cours d'eau internationaux est intéressante car elle préfère réfléchir en termes de richesse commune partagée plutôt que de souveraineté nationale. Enfin, les évolutions économiques tendent progressivement à donner à l'eau sa véritable valeur économique et incitent à une rationalisation plus grande de sa gestion.

Une tension politique régionale retombée, des accords bilatéraux ou régionaux de coopération hydraulique encouragés par un droit international plus audacieux, une meilleure gestion de l'eau en termes d'économie, de modernisation des réseaux, de techniques de dessalement... contribueraient évidemment à éloigner le spectre d'un affrontement. Mais cette eau se révélera un excellent prétexte si l'on cherche des sujets de confrontation. Si l'actuelle opposition hydro-politique est mise en avant, elle ne peut être qu'un prétexte déclencheur du conflit, sûrement pas sa raison profonde et déterminante.

Aujourd'hui, la sensibilisation internationale aux enjeux de la préservation de l'eau peut fournir un contexte encourageant à toute volonté politique de parvenir à un accord. La prise de conscience de l'importance de l'eau et de son rôle comme facteur de paix peut rendre la communauté internationale, à la fois plus réceptive aux demandes d'aide technique et financière, mais aussi plus soucieuse d'encourager toute démarche politique favorisant la paix. Car c'est la paix, et non la guerre, qui procurera aux pays du Moyen-Orient les ressources indispensables à la réalisation de leurs légitimes ambitions. •

SVP, un peu d'eau pour les pauvres



**Pierre-Frédéric
TÉNIÈRE-BUCHOT**
est gouverneur du
Conseil Mondial de
l'Eau, vice-président
du programme
Solidarité Eau
(pS-Eau) et

administrateur de l'Académie de l'eau
(France). Il est co-auteur avec Michel
Camdessus, Bertrand Badré et Ivan
Chéret de : *EAU, huit millions de
morts, un scandale mondial* (Paris,
Robert Laffont, 2004).

par **Pierre-Frédéric TÉNIÈRE-BUCHOT**

Être là

Je suis coincé entre Marx et Jésus sur la banquette unique d'une camionnette de l'administration de l'eau. Il est quatre heures du matin. Nous venons de dépasser Tepoztlan et fonçons – façon de parler – vers le nord.

— *Pas trop tôt pour vous, Professeur ?* me lance Marx, barbu épanoui qui conduit, pied au plancher, un véhicule qui n'en peut mais ;

— *Ne m'appellez pas Professeur. D'abord, je ne suis pas votre professeur. Si je suis là, c'est pour vous aider à obtenir les sous de la Banque Mondiale, voilà tout ;*

— *On n'obtiendra jamais rien de plus que le droit de les rembourser, vos sous, Professeur. La Banque ne donne pas. Elle prête,* intervient Jésus ;

— *Avec tout ce que vous nous racontez, vous êtes vraiment notre professeur, Professeur. L'eau, on connaît un peu, et le manque d'eau au nord du Mexique, plus qu'un peu. Mais les bons airs à chanter pour qu'il pleuve quelques dollars, c'est vous qui les connaissez !*

— *Et puis nous, ça nous donne de l'importance de vous appeler Professeur* dit Jésus. *Grâce à vous, on a des chances de se faire entendre ;*

— *Vous savez bien que c'est vous qui me dites tout ce qui se passe ici, bougonné-je. Je ne fais que répéter : c'est moi, l'élève ;*

— *La route est encore longue* me dit Marx en me tendant une thermos de café. *Dormez un peu, nous on va en faire autant, la Toyota connaît la route par cœur.*

Le silence s'établit. Marx et Jésus ont la trentaine. Jésus est glabre, sec, pince-sans-rire. Toujours habillé en noir, chemise blanche, cravate sombre, le Don Quichotte de Marx – Sancho Pança. Celui-ci est affublé, quelles que soient les circonstances, d'un éternel jean et d'une chemisette aux couleurs explosives.

Marx et Jésus se disent économistes de l'eau. Je dirais plutôt – ce qui n'enlève rien à leurs mérites – que ce sont d'excellents comptables doublés de

socio-ethnologues expérimentés. C'est moi, l'économiste : j'écris ce que je ne connais pas, ou mal. Eux, ils font corps avec leur terrain.

Jésus essaie de faire rentrer les droits d'eau dans les caisses de l'État. C'est difficile, parfois dangereux. C'est pour cela qu'il est habillé en croque-mort, m'a-t-il expliqué sobrement : cela met les débiteurs mal à l'aise. De surcroît, quand il se présente (« *Je m'appelle Hrréhsouss* », avec l'accent), il y a comme un vent glacial de Jugement Dernier qui se lève...

J'ai osé demander à Marx après quelques tequilas, un soir, quel était son véritable prénom. — « *Marx !* » il a fait, en insistant pour que je l'accompagne rendre visite à ses parents, les auteurs de cette trouvaille. J'ai accepté, bien sûr. Une petite maison à un étage dans un quartier propre et périphérique de Mexico. Deux bonnes heures pour l'atteindre. Dans le vestibule, là où l'escalier prend son départ pour le premier étage, un Christ immense, dont la croix s'envole jusqu'au faite du toit, que l'on aperçoit grâce à quelques velux savamment disposés. Au pied de la croix, éclairés par cette lumière zénithale, quantité de journaux et de paquets de tracts frappés de la faucille et du marteau. Ébahi, j'ai demandé niaisement : — « *Vous êtes croyants ?* » — « *Non, pourquoi ?* » ont-ils répliqué en cœur. C'est le Mexique.

Cette anecdote a un lien important avec notre virée présente. Marx m'a expliqué que ses militants de parents avaient eu, quand il était petit garçon, quelques ennuis avec la police. Quand l'inquiétude gagnait, on l'éloignait à la campagne. Il y restait parfois quelques mois. — « *C'est là où nous allons*, m'a-t-il dit. *Je veux leur installer l'eau, et puis l'égout aussi. Je leur dois bien ça.* »

Nous sommes partis tôt en vue d'arriver vers 8 heures, au moment du petit déjeuner, un petit déjeuner préparé la veille au soir, en notre honneur. Tout le village y participera. Et comme on arrive avec moi, le Professeur – venu d'Europe (un de ces Français qu'on a battus en 1867 : on peut être pauvre et avoir de la mémoire) – cette visite revêt une importance particulière.

Nous voici rendus. On a quitté la grande route de Querétaro depuis longtemps pour cahoter sur des chemins poussiéreux, dans une sorte de désert de cailloux ponctués d'épineux et de cactus.

Le village est isolé, en ruines au premier coup d'œil mais les déchets, bouteilles vides de coca-cola, cannettes de bière tordues éparpillées, témoignent qu'il est habité. Comment peut-on vivre ici ? Et pourtant on y vit : des enfants s'approchent, les plus grands portant les plus petits. Ils sont tout joyeux et vocifèrent.

— « *Où est l'eau et d'où peut venir l'argent ?* »

Mes cicérones m'expliquent qu'il y a l'agave bleu, le meilleur pour le tequila ("le" et pas "la" : c'est un alcool d'hommes !). Quant à l'eau, il y a une nappe, relativement abondante mais il faut aller la chercher. Elle est assez profonde. Elle pourrait permettre une agriculture locale, la culture des piments par exemple. Le vrai problème, c'est l'évacuation des eaux usées. Le village est dans un creux. Davantage d'eau signifie encore plus de maladies, voire d'épidémies. Les déchets solides qui encombrer les abords du village constituent un autre problème analogue. Ceci procède d'une philosophie universelle : un progrès (l'accès à l'eau) n'est jamais satisfaisant s'il n'est pas accompagné du second progrès complémentaire (l'assainissement) qui vient pallier les conséquences négatives (il y en a toujours) de la première amélioration. À quoi sert une clef qui n'ouvre pas la serrure qui lui est adaptée ? Les Nations Unies, bureaucratie inculte et aveugle, n'ont toujours pas compris que les progrès sont toujours pairs – ils vont par deux – jamais impairs...

Le "parrain" de Marx nous attend. Au milieu de la cour, un monticule de boue séchée. À sa base un brasero. Au-dessus, un cylindre creux, boue à l'extérieur, feuilles de cactus nopal disposées comme des ardoises vertes à l'intérieur pour

assurer une étanchéité permettant de cuire une sorte de ragoût de tripes et têtes de moutons et de veaux, le tout bien épicé. La vue d'un pauvre descendant des vaincus de 1867 souffre, mais pour ce qui est de l'odeur et du goût, c'est assez réussi.

Bien que l'heure désigne ce repas comme un petit déjeuner, il n'y a pas de café ou infusion analogue. Seulement de la bière Corona en boîte, sortie pour les grandes occasions, car cela coûte cher. Le café n'est pas connu ici : l'altitude ne s'y prête pas. De surcroît, il faudrait de l'eau, peu disponible pour le moment.

Nous mangeons en silence, entre des grognements et des clins d'œil de connivence, que je m'efforce d'entretenir en vue de contribuer à la satisfaction générale.

Au bout d'une heure le chaudron en terre et en cactus est quasi vide. Marx et Jésus remercient. Je m'associe mimétiquement et maladroitement.

Nous nous levons et nous éloignons après quelques "abrazos fuertes", étreintes viriles et sans paroles, ponctuées de grandes claques dans le dos.

Quelques kilomètres plus loin, nous arrêtons la camionnette, sortons pisser sous une chaleur déjà accablante, en tenant compte du vent et de la poussière qui se lèvent. J'explose alors : — « *Mais*

qu'est-ce qu'on est venus faire là ? Nous n'avons parlé de rien. Nous n'avons pas discuté, nous n'avons rien décidé ! » — « Quelle importance, dit Jésus. Parler n'est pas faire. Professeur, vous êtes venu, vous avez mangé et bu avec eux. Vous étiez là. Ils ont confiance. Que vous faut-il de plus ? »

Y a-t-il de l'espoir au-delà du dérisoire ?

Amsterdam, Grand Hôtel Krasnapolsky : les conclusions qui seront débattues à la Conférence Ministérielle de l'Eau qui conclut le 2^e Forum Mondial de La Haye sont soumises aux représentants diplomatiques réunis à cet effet. Avant l'ouverture de la séance, on se salue, souvent en français, ce qui montre aujourd'hui encore qu'on a rang d'ambassadeur, qu'on ne doit pas être confondu avec les quelconques experts ou techniciens réduits à parler une langue plus utilitaire. Je suis modestement parmi ces derniers et écoute les Excellences : — « *Mon Cher, avez-vous une idée de la raison qui nous procure le plaisir de nous rencontrer ?* » — « *Mais, Cher Ami, vous n'y avez pas prêté attention ? C'est l'eau !* » — « *L'eau ? Incroyable ! Mon ami : voilà où nous en sommes réduits !* » Et d'aller s'asseoir en soupirant.

Cette scène vécue ne se produirait plus aujourd'hui, à moins d'un an du 4^e Forum Mondial de l'Eau en cours de préparation à Mexico, je peux en témoigner. C'est sûr : l'espoir est en marche ! Mais ne concluons pas trop vite. Il peut s'agir d'espoir, tout comme d'un langage désormais "politiquement correct" dont toute expression dérisoire ou simplement humoristique doit être pourchassée et bannie. Le langage diplomatique est-il autre chose que l'art de ne rien dire sur les horreurs du monde tout en feignant de s'y consacrer pleinement ?

Mais avant de médire – le métier de diplomate n'est pas aisé et parfois même dangereux – penchons-nous un peu sur le passé de l'eau, une politique mondiale relativement récente.

La planète va mal. Tout le monde le sait, le vit et l'entend à l'envi depuis trente ans que les médias ont fait du catastrophisme écologique un produit grand public, leur public. Plus de trente ans, en fait : c'est en effet en 1972 qu'eut lieu le premier Sommet de la Terre organisé à Stockholm par les Nations Unies.

À Stockholm, les pays moins avancés réagirent plutôt mal à l'introduction de ce nouveau concept de protection de l'environnement. Les riches n'étaient-ils pas, une fois de plus, en train d'inventer une nouvelle diablerie consistant à

imposer aux plus pauvres des contraintes qui empêcheraient ou retarderaient leur développement ? Les anciens colonisateurs cherchaient-ils autre chose que de déverser chez les anciens colonisés leur trop-plein de pollution ? Quand on nage dans l'aisance, c'est facile de balayer sa maison. Quand on a faim, la qualité de la vie n'est peut-être pas la priorité première. En bref, l'environnement s'installait comme luxe des nantis et non comme obligation planétaire. Il fallut vingt ans (deuxième Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992) pour que la perception d'un danger imminent, la destruction accélérée des milieux naturels, devienne vérité universelle.

Entre temps, une Commission dirigée par M^{me} Gro Brundtland qui avait été ministre de l'Environnement en Norvège (elle fut ensuite directrice générale de l'Organisation Mondiale de la Santé) avait élaboré un nouveau concept, le développement durable. Proposé à Rio, il fut finalement substitué à celui de l'environnement dix ans plus tard au troisième Sommet de la Terre de Johannesburg, en 2002. Pour aller à l'essentiel, le développement durable englobe les préoccupations de l'environnement pour un tiers, les politiques sociales des pouvoirs publics pour un autre tiers, enfin les intérêts des acteurs économiques pour

le dernier tiers. C'est désormais dans l'équilibre de ces trois constituants antagonistes, à la suite de négociations permanentes pour les contenter tout en les limitant, que le caractère durable du développement doit s'inscrire. Pas facile.

Le temps des grandes campagnes d'indignation écologistes est toutefois révolu. L'institutionnel les a digérées.

C'est sur cette toile de fond mouvante que l'on peut distinguer la politique mondiale de l'eau dont la dépendance principale est aujourd'hui l'évolution de la démographie. En effet, il y a autant et aussi peu d'eau douce sur terre en 2005 qu'en 1972. Or, s'il y avait trois milliards et demi d'habitants sur terre en 1972, il y en a six milliards et demi désormais, avec un accroissement effréné d'un milliard supplémentaire pour chacune des deux décennies à venir. Vers 2050, ce rythme, jamais observé par l'humanité jusqu'à présent, devrait se ralentir,

Le taux de fécondité moyen s'installerait à cette époque en dessous de deux enfants par couple ce qui – au passage – est probablement l'élément le plus important pour la survie durable de notre espèce, qui culminerait vers dix milliards d'individus. Aujourd'hui, le taux moyen de fécondité est de 3,2. Il décroît sensiblement,

notamment dans les pays les plus riches. Il continue à rester très élevé dans le continent africain dans une zone comprise entre le sud du Maghreb et le nord de la République d'Afrique du Sud. Le manque d'hygiène, très lié à la mauvaise qualité de l'eau, la famine, associée au manque d'eau, le SIDA, l'analphabétisme croissant et la guerre continue sont, dans l'ordre décroissant d'importance, les facteurs de mortalité précoce qui viennent contrebalancer une natalité désespérée.

L'Afrique ne manque pourtant pas de ressources en eau mais celles-ci sont peu et mal exploitées : pas d'infrastructures, peu de compétences et surtout aucune confiance financière de la part du reste du monde qui, jusqu'à présent, n'a pas manifesté un esprit de solidarité excessif. J'y reviendrai.

Pour le moment, retenons qu'il n'y a pas, dans des conditions économiques acceptables, assez d'eau pour tout le monde. Un indicateur, le stress hydrique, a été mis au point durant les années quatre-vingt. Il s'agit d'un ratio obtenu en divisant la quantité d'eau douce aisément utilisable sur un territoire par le nombre d'individus qui y vivent. En dessous de 1 700 m³ par personne, il n'y a guère de possibilité de se développer, c'est-à-dire d'irriguer, d'apporter l'eau aux industries et aux villes, en bref de répondre aux besoins toujours plus importants

d'une demande humaine toujours plus exigeante. Environ un cinquième des terres, communément appelées zones désertiques, se trouvent dans cette situation de stress hydrique. Le Maghreb, le Machrek, l'Arabie et les Pays du Golfe, pour prendre un exemple, sont dans cet état depuis plus de cinquante ans et fournissent un modèle de ce que pourrait être le futur pour d'autres régions d'un monde à la fois surpeuplé et impécunieux.

Les plus riches de ces Pays dessalent l'eau de mer ; un surcroît de coût d'un dollar par m³, probablement moins dans dix ans. Mais que dire des Pays les plus pauvres, là où une frange importante de la population dispose d'un revenu inférieur à 400 dollars par an ? Qui va accepter de payer l'eau et l'assainissement pour eux en attendant les deux à trois générations nécessaires à leur maturité économique et sociale ?

Tous les experts de l'eau se penchent bien entendu sur ces questions délicates, voire impossibles. Leur réponses frisent parfois le ridicule : ainsi mieux vaut disposer de grandes ressources en eau et d'un produit intérieur brut élevé (exemple : le Canada) que d'être pauvre et malade (Haïti, qui cumule les tristes records d'être parmi les Pays les moins avancés et d'être à peu près dépourvu d'eau, d'espaces boisés et d'énergie).

Deux grands modèles idéologiques opposent les experts entre eux. Le premier consiste à aligner l'ensemble des Pays sur les normes de qualité nord-américaines ou de l'Union européenne en matière d'eau potable ou de qualité de traitement des eaux usées avant rejet dans le milieu naturel (notons à cette occasion que cette opération d'évacuation et d'épuration des eaux polluées a pour conséquence de plus que doubler le coût de l'eau potable préablement distribuée). Mettre ainsi aux normes, que nous observons approximativement en France après cent cinquante ans d'efforts, une population d'environ 5 milliards de personnes (sur les 6,5 que nous sommes) exigerait une dépense d'une centaine de milliards de dollars par an pendant vingt-cinq ans. À l'échelle individuelle, cela représente donc une charge annuelle de 20 \$, soit 500 \$ durant une génération, ce qui paraît inaccessible aux 2 milliards de personnes qui gagnent moins de 2 \$ par jour. Quant à prélever 20 \$ supplémentaires sur les revenus des plus riches, cela demandera beaucoup de courage politique.

La seconde école de pensée, celle des Organisations Non Gouvernementales, fondations charitables, mouvements et associations humanitaires, adopte une attitude minimaliste fondée sur la dignité et non sur le coût de la technologie.

Pourquoi la dignité ? Parce qu'elle disparaît quand les petits enfants jouent dans la fange des eaux usées non évacuées, que les jeunes filles ne disposent pas de toilettes qui leur soient réservées dans les écoles, qu'elles vont chercher l'eau à un puits éloigné au lieu d'aller s'instruire, et que les mains qui plongent le gobelet dans la calebasse ou la jarre sont toujours souillées, ce qui immanquablement propage à tous la diarrhée...

Agir sur le terrain pour réduire la misère qui vient d'être évoquée en éduquant et en réussissant à ce que des techniques simples soient adoptées, appropriées, par ceux qui s'en servent n'est pas une tâche aisée. Elle demande peu de capitaux mais beaucoup de personnel et de temps. Doser l'eau de Javel pour purifier l'eau est une opération banale tant qu'un contrôle permanent est exercé. L'expérience montre les conséquences souvent désastreuses d'une levée précoce de ce contrôle. Construire des fosses septiques demande du soin et ensuite de l'entretien. Qui va se charger spontanément de ces corvées ? – Personne.

Faire simple n'est pas gratuit. À l'échelle de la planète, cela représenterait entre 10 à 30 milliards de dollars annuels supplémentaires, selon que l'on inscrit ou non dans cette somme des réalisations structurantes pour alimenter les grands centres

urbains et évacuer leurs déchets. Une telle dépense n'est pas inaccessible. Elle représente entre deux à quatre fois ce qui est accordé maintenant pour l'eau aux Pays les plus pauvres. C'est le sens qui est indiqué par les deux Objectifs de Développement du Millénaire qui ont été décidés par les Nations Unies en 2001, avec 2015 pour échéance. Il s'agit de donner d'ici là l'accès à l'eau potable à la moitié du milliard et demi de personnes qui ne l'ont pas et un assainissement de base à la moitié des quelques deux milliards deux cent millions qui n'en disposent pas.

Cette vaste tâche, pour qu'elle soit réussie, nécessite des moyens humains considérables. Ce ne sont pas les ingénieurs et financiers de la première école de pensée qui vont les fournir. Ils ont été formés (je le sais, j'en fais partie) pour que le maximum de choses soit fait dans le minimum de temps avec le plus petit nombre d'intervenants.

Il est à craindre que ce ne soient pas les ONG et autres associations de terrain (j'ai la chance de les approcher souvent) qui permettent d'aligner les bataillons de techniciens et tuteurs nécessaires pour atteindre les Objectifs du Millénaire dont l'échelle est de cent à mille fois plus grande que ce qui se pratique aujourd'hui. Qui ira dans les villages de plus en plus isolés d'un espace rural qui peu à peu se vide (40 % seulement de la

population mondiale y vivra en 2015). Où trouver les téméraires pour aller expliquer la gestion de l'eau dans la périphérie des mégapoles, là où la misère extrême et l'insécurité s'installent durablement ?

Quand bien même le mariage de la carpe, animal particulièrement muet mais qui vit vieux, et du lapin dont les talents de fécondité ne sont plus à démontrer, s'avère une opération difficile, il semble indispensable d'associer, autant que faire se peut, les experts des deux écoles précédentes, plutôt que de les opposer dans une dérision réciproque et stérile. Survivre sans en avoir honte, voilà l'espoir pour tous.

Passer du temps

Le fleuve Niger scintille au loin au milieu d'une immense étendue quasi désertique ravinée ci et là de caris, fossés profonds laissés comme vestiges par d'anciennes pluies violentes dont le retour est à la fois craint et espéré. Un drôle de fleuve, ce Niger, au parcours semi-circulaire, interrompu ou presque par un delta intérieur au Mali, transformé en cours d'eau puissant à l'aval, dans sa partie tropicale au Nigeria. Est-ce d'ailleurs un fleuve ou au contraire deux fleuves raboutés à la queue leu leu

pour faire chanceler la raison des hydrogéologues avertis ?

Le Niger – j'adopte le singulier – s'ensable et risque à son entrée dans l'État du Niger de ne plus continuer sa course vers la mer. Un barrage pourrait être établi sur la frontière avec le Mali, sorte de gigantesque chasse d'eau censée éviter l'ensablement, permettre l'irrigation, une fantastique production d'énergie électrique, l'eau courante pour tous à Niamey, le développement de l'économie, du tourisme et toute cette sorte de choses. Le bonheur habituel promis par tous les grands projets. Mais qui va se risquer à financer un tel programme ? Les bonnes volontés publiques internationales et encore moins privées ne se précipitent pas. Ici, la "privatisation de l'eau" tant dénoncée par les associations bourgeoises des pays riches fait bien rire. Le secteur privé de l'eau en Afrique, c'est surtout sa fuite au loin qui le caractérise...

J'en suis là de mes pensées moroses quand je parviens dans un village isolé, pas d'eau, pas d'électricité, où l'on m'a signalé un potier. Entre les cases courent des enfants qui jouent au téléphone mobile. C'est-à-dire qu'ils se crient des messages en tenant près de l'oreille un jouet en terre cuite dont la forme rappelle celle d'un

téléphone, avec son embout antenne. Sur l'argile rouge sont peintes maladroitement en blanc des touches, avec des numéros pris au hasard ce qui confère à l'ensemble un caractère nettement surréaliste.

Le voici le rêve de l'Afrique d'aujourd'hui : pouvoir bavarder sans cesse en faisant passer sa voix tout là-haut, par le satellite. Le rêve, c'est de posséder cet instrument magique. Les robinets, bornes-fontaines et WC publics ne font pas rêver. Pas un sou pour eux. En revanche, devenu grand, on est prêt à se ruiner pour troquer le petit appareil en terre cuite pour son homologue en plastique noir ou, mieux encore, chromé.

Pas d'ironie dans ce propos mais un constat. Partout en Afrique, au Sahel comme autour de la vallée du rift, pas d'eau potable, encore moins d'assainissement mais profusion d'électronique. En Somalie, où la guerre a laissé subsister des communautés municipales plutôt qu'un État véritable, les marchands de portables offrent une "prime" à tout grossiste achetant une centaine d'appareils : il s'agit de creuser un puits pour donner l'eau au quartier alentour. C'est le monde à l'envers. Les voies de l'accès à l'eau sont impénétrables.

Chez le potier, j'essaie de me procurer les téléphones en terre et marchande dur. Et très longtemps. Bien entendu, le potier n'a jamais vu ce qu'il a distribué à tous les enfants du village. Puis, il voit ce dont il s'agit, mais plus de stock, tout est épuisé. Enfin, il sort d'un sac des dizaines d'exemplaires plus beaux et peinturlurés les uns que les autres, mais après que j'aie examiné avec attention tous les autres objets de sa production, dans le cadre d'une négociation globale, comme si j'étais venu dans l'intention de racheter son échoppe. À la fin des fins, je repars avec mon butin de téléphones chèrement acquis et l'impression de ma complète nullité en matière commerciale.

Je me suis éloigné de deux cents mètres entouré d'une masse piaillante de bambins qui exigent des bonbons, que j'entends mon vendeur qui me crie après, en courant vers moi. — « *Tiens, Papa* » me dit-il, en me tendant un vase dont le prix m'avait paru faramineux. — « *C'est pour toi : tu as bien négocié* » Et de reprendre sa course.

Le soir, de retour dans ma chambre, en train d'écrire le rapport de la journée, je contemple le vase. Arriverai-je à le remplir un jour avec cette eau qui est partout et pourtant nulle part ? J'ai le cœur gros... •

La gérance de nos ressources terrestres et la foi au Dieu créateur

par René COSTE



**Le P. René COSTE,
prêtre de St-Sulpice,
a été longtemps
professeur de
théologie sociale.
Sa participation à la
rencontre œcuménique
de Bâle (1989) l'a conduit à creuser
le thème des rapports entre évangile
et environnement.**

ON ne sera pas étonné de ne pas trouver dans la Bible un éclairage immédiat sur ce problème majeur de notre temps qu'est celui de l'eau, qui manque terriblement à des populations entières. Nous dirons simplement que ses rédacteurs, dans un Proche-Orient qui contient des zones désertiques, savaient par expérience combien elle est précieuse. Pour cela, ils voyaient en elle l'un des dons les plus significatifs de la Puissance et de la Bonté du Créateur (Ps 104). Aussi lui ont-ils attribué une grande ri-

chesse symbolique : non seulement comme symbole de la purification du péché, mais aussi et surtout, comme source de la vie spirituelle. Avec son aboutissement, dans le Nouveau Testament, au sacrement de baptême, qui est la nouvelle naissance dans l'Esprit Saint (Jn 3, 5-6).

Mais, indirectement, nous trouvons dans la Bible – et, d'abord, dans le Premier Testament – un éclairage fondamental : non seulement pour ce problème mondial contemporain particulier, mais aussi pour tous nos autres problèmes mondiaux. Plus encore, pour l'ensemble de nos problèmes de société. Nous engloberons cette perspective dans la proposition d'une gérance, d'une éthique et d'une spiritualité de la création.

Le mouvement œcuménique "Justice, Paix, Sauvegarde de la création"

En ce qui nous concerne, le grand mérite de la Troisième Assemblée du Conseil œcuménique des Églises, qui s'est tenue à Vancouver en 1983,

a été de vouloir mobiliser les Églises en faveur de ce qu'elle appelait « *un processus conciliaire d'engagement mutuel (alliance) en faveur de la justice, de la paix et de l'intégrité de la création* »¹. C'était, alors, une idée neuve que d'unir dans la même démarche globale la promotion de la justice, de la paix et de notre environnement terrestre. C'était, notamment, non seulement reconnaître la grande importance de la promotion de ce dernier. C'était aussi vouloir faire comprendre qu'elle était capitale pour la promotion même de la justice et de la paix (deux domaines dans lesquels les Églises étaient déjà mobilisées). L'appel a été entendu non seulement par les Églises membres du Conseil œcuménique, mais aussi par l'Église catholique, qui a participé à part entière aux rassemblements européens, avec un statut officiel d'observatrice au Rassemblement mondial de Séoul (1990), mais très activement en en payant le dixième des frais.

Au niveau européen, les Rassemblements œcuméniques de Bâle (1989) et de Graz (1997) ont été de grands moments, surtout le premier. Son *Document final* est un bon document d'éthi-

1. Sur ce processus œcuménique promu par l'Assemblée de Vancouver, notre livre, *Paix, Justice, Gérance de la création*, Montrouge, Nouvelle Cité, 1989.

que œcuménique, solidement fondé théologiquement sur la foi au Dieu trinitaire, Dieu créateur, et sur « *l'Évangile de la Paix* » (Ep 6, 15). Nous en retiendrons ce passage essentiel : « *Il nous incombe de reconsidérer l'éthique qui prédominait au cours des siècles écoulés et qui, en contradiction avec le sens réel de la Parole de Dieu, autorisait à "dominer" la création à ses propres fins, alors qu'au contraire l'humanité devait être intendante et servante, à la fois de Dieu et de la création elle-même. En conséquence, l'humanité a le devoir de conserver et de promouvoir l'intégrité de la création dans l'obéissance à Dieu et pour le bien des générations futures. Vraie image de Dieu, Seigneur de la création, le Christ nous montre comment accomplir notre mission dans l'obéissance au dessein créateur de Dieu (n° 34).* »

Gérance de la création

La citation que nous venons de faire parler d'"intégrité de la création", suivant une traduction littérale du texte anglais originaire. En mi-

lieu francophone, on a préféré parler de "sauvegarde de la création". L'expression est insuffisante. Car il ne s'agit pas seulement de sauvegarder la création, il faut encore la promouvoir. C'est la raison pour laquelle, en milieu anglophone, on parle de *stewardship of creation* (intendance de la création). Il nous a semblé que, dans la langue française contemporaine, le terme "gérance" conviendrait mieux. C'est le choix que nous avons fait à Pax Christi-France. Nous parlerons donc de gérance de la création². Et cela, à partir de ces textes fondateurs par excellence que sont les deux récits de la création dans le livre de la *Genèse*.

Du premier (Gn 1, 1-4a), nous retiendrons seulement l'essentiel : c'est-à-dire, le commandement que le Créateur adresse à l'humanité (représentée par les deux premiers êtres humains) : « *Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la ; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux* (1, 28). » Ce serait commettre un très grave contre-sens que d'interpréter les verbes "soumettre" (*kabas* en hébreu)

2. Concernant la théologie, l'éthique et la spiritualité de la création, deux autres de nos livres (en plus de celui que nous avons déjà cité) : *Dieu et l'écologie ; Environnement, théologie et spiritualité*, Paris, édit. de l'Atelier, 1994 ; *Les Dimensions sociales de la foi*, Paris, édit. du Cerf, 2000 ; notamment, les chapitres sur l'économie et l'écologie (p. 445-624).

et “dominer” (*radah*) dans leur sens commun aujourd’hui d’une domination arbitraire, sinon despotique. Le commandement divin est celui du service et de la sollicitude, suivant l’exemple du Dieu créateur dans son propre comportement à l’égard de l’humanité. Il lui est demandé de veiller soigneusement sur l’ensemble de nos ressources terrestres pour le bien de tous. La formulation archaïque a un sens théologique profond et valable pour toujours.

Le second récit de la création (Gn 2, 4b-25) – qui est, en fait, le plus ancien – renforce l’interprétation qui vient d’être proposée, lorsqu’il nous dit que « *le Seigneur Dieu prit l’homme et l’établit dans le jardin d’Eden pour cultiver le sol et le garder* » (2, 15). Le symbole est remarquable : notre planète-terre peut (et doit) être vue, dans la foi, comme le Jardin de Dieu et l’humanité considérée comme son jardinier, responsable devant lui. Le vrai jardinier est amoureux de son jardin et il ne cesse de l’améliorer et de le faire fructifier.

Nous synthétiserons ces deux commandements en un seul, car ils ont la même signification fondamentale et ils se complètent harmonieusement : *Le commandement fondamental du Dieu créateur à l’humanité de tous les temps*

est de gérer l’ensemble de nos ressources terrestres, au bénéfice de la planète entière, de l’ensemble des êtres humains sans exception et des générations futures. Le commandement vise à la fois l’humanité entière, ses composantes collectives, leurs responsabilités dans tous les domaines et chaque être humain en particulier. Il débordé les problèmes spécifiques de l’environnement et de l’économie. Il concerne l’auto-organisation de l’humanité pour sa prise en charge responsable en vue du bien de tous et de chacun. C’est le commandement fondamental, sur lequel viendront se greffer tous les commandements ultérieurs du Dieu créateur et rédempteur. C’est le commandement de la gérance de la création. Il appelle une éthique et une spiritualité.

Éthique de la création

En pensant particulièrement à la promotion de notre environnement terrestre et à celle d’un développement durable et humain au plein sens du terme (c’est-à-dire visant le développement intégral de l’homme et le développement solidaire de l’humanité suivant la visée axiale de l’encyclique *Populorum progressio* de Paul VI, 1967), nous synthétiserons l’éthique de la créa-

tion (dont nous ne pourrions que retenir l'essentiel) en quelques brèves propositions, qui se complètent mutuellement.

Nous les présentons à nos frères et soeurs chrétiens comme des orientations fondamentales, qui viennent d'une analyse rationnelle, approfondie avec d'autres, des problèmes de notre temps et d'une méditation actualisée de la Parole de Dieu, assumée dans le dialogue oecuménique. Il s'agit de promouvoir – en dialogue avec toutes les tendances culturelles – une éthique dynamique de l'environnement et du développement, qui soit assumée par le plus grand nombre possible d'acteurs. Dans le sens de la promotion de la conscience écologique (encore très insuffisamment développée chez la plupart de nos contemporains), ainsi que du principe de la destination universelle de nos ressources terrestres et du principe du droit des générations futures

Il s'agit encore de promouvoir « *une économie de tout l'homme et de tous les hommes* », suivant la percutante formule de François Perroux. Il s'agit particulièrement de promouvoir, au niveau de l'éthique universelle et de sa mise en pratique concrète, *l'option préférentielle pour les pauvres*. Il ne faut pas seulement parler de

l'option préférentielle de l'Église (des Églises) en leur faveur. *Il faut voir que la Bible fait apparaître l'option préférentielle de Dieu lui-même pour les pauvres – qui est devenue dans le Nouveau Testament celle de Jésus-Christ – et que c'est cette option de Dieu lui-même qui fonde celle de l'Église (des Églises)*. Aux yeux de la foi, c'est elle qui fonde, en définitive, la proposition d'éthique universelle que nous avons formulée : au niveau de la solidarité mondiale (pour les non-croyants et les croyants) et au niveau de la foi au Dieu créateur (pour tous ceux et celles qui croient en lui : chrétiens, juifs, musulmans, ainsi que des croyants monothéistes de l'Inde). Ce n'est pas une faveur qu'on fait aux pauvres (surtout aux plus pauvres). C'est une exigence fondamentale de justice et de solidarité à leur égard, en raison de leur faiblesse relative en face des riches et des puissants, qui les expose aux pires injustices. Pour l'éthique de la création, l'extrême pauvreté actuelle d'un milliard environ de nos frères et soeurs humains est un scandale intolérable.

Nous y ajouterons la promotion de l'esthétique de l'environnement et du développement, dans le sens d'une requête précise de Jean-Paul II, qui demandait de « *ne pas négliger*

la valeur esthétique de la création »³. Tous les êtres humains ont besoin de bénéficier de la beauté de la nature.

La prévision et la prévention sont d'une importance capitale. Au niveau mondial. Mais aussi partout dans le monde, car il faut s'efforcer de déceler les risques éventuels. Le formidable raz de marée (*tsunami*) qui a ravagé des pays autour de l'Océan indien, dans les derniers jours de 2004, devrait servir de leçon : non seulement en ce qui concerne le court terme, mais encore plus le long terme. Si l'on n'avait pas détruit les mangroves des zones côtières et si on n'y avait pas installé un suréquipement industriel et touristique sans les protections indispensables, ses ravages auraient été beaucoup moins importants et on y aurait déploré bien moins de morts.

Spiritualité de la création

Par-delà l'éthique, la Parole de Dieu promet la spiritualité de la création, qui concerne, elle aussi, la promotion de l'environnement et du développement. C'est une spiritualité de la

vie, qui trouve son couronnement dans le Nouveau Testament, à la lumière de la Résurrection du Christ. L'apprentissage de la sobriété et celui du sens du gratuit en sont des composantes parmi les plus importantes. Le jeûne peut y retrouver sa place bénéfique comme une des modalités d'une ascèse équilibrée de maîtrise de soi pour le plus grand service de Dieu et du prochain. Certains de nos frères et soeurs chrétiens y incluent avec bonheur une visée directe de partage. L'ascèse chrétienne authentique conserve le sens de la mesure et elle s'accomplit de bon coeur dans la joie du don et de la disponibilité.

Le *Document final* de Bâle demande qu'on adopte « *un style de vie qui soit le moins nocif possible pour l'environnement* » (n° 87). Jean-Paul II a repris la même directive en termes très forts : « *La société actuelle ne trouvera pas de solution au problème écologique si elle ne révisé sérieusement son style de vie... L'austérité, la tempérance, la discipline et l'esprit de service doivent marquer la vie de chaque jour, afin que tous ne soient pas contraints de subir les conséquences*

3. *Message pour la Journée mondiale de la Paix du 1 janvier 1990* : « La Paix avec Dieu créateur. La paix avec toute la création », n° 14.

*négligées de l'incurie d'un petit nombre.»*⁴ On accepte ou on admire l'ascèse sportive. Pourquoi ne comprendrait-on pas l'importance d'une ascèse personnelle et solidaire pour un plus grand service de Dieu et du prochain ? Quand on comprend bien ce qu'est l'ascèse chrétienne authentique, on n'a plus peur de la vivre et de la proposer.

La Bible préconise *la prière et la liturgie cosmiques* (par exemple, les psaumes 104 et 108), dans la louange et la reconnaissance des bienfaits du Dieu créateur. La *Liturgie des Heures* (notamment dans sa composante axiale que sont les psaumes) et la *Liturgie sacramentaire* contiennent cette dimension cosmique, qu'il est d'une grande importance aujourd'hui de découvrir et de mettre en valeur. Jean-Paul II l'a très heureusement soulignée à propos de l'eucharistie, qui, à ses yeux, a un « caractère universel et même cosmique. Oui, cosmique ! Car, même lorsqu'elle est célébrée sur un petit autel d'une église de campagne, l'eucharistie est toujours célébrée sur l'autel du

*monde.»*⁵ Dans la liturgie romaine, c'est la prière eucharistique n° 4 qui est la plus significative à ce sujet. La *Messe sur le monde* du P. Teilhard de Chardin est une géniale actualisation de la prière et de la liturgie cosmiques, en relation avec la culture scientifique contemporaine. L'amour de la nature et de sa beauté, en tant que reflets de la Beauté du Créateur – si présent dans les Écrits sapientiaux de la Bible – est l'une des grandes traditions spirituelles du christianisme oriental jusqu'à nos jours. On le retrouve magnifiquement chez saint François d'Assise (avec son merveilleux *Cantique de Frère Soleil ou des créatures*) et chez saint Jean de la Croix.⁶

Le Nouveau Testament, dans le cadre de sa révélation du Mystère trinitaire et de la spiritualité fondamentale qu'il propose à sa lumière, nous enseigne à nous mettre à son écoute et à implorer sa guidance et sa force pour assumer tous nos problèmes (collectifs aussi bien que personnels) de vie en humanité (notamment, Rm 8). La théologie et la spiritualité contempo-

4. *Op. cit.*, n° 13.

5. Encyclique *Ecclesia de Eucharistia* sur l'eucharistie dans son rapport à l'Église, n° 8.

6. Notre livre, *Les Fondements théologiques de l'Évangile social*, Paris, édit. du Cerf, 2002, p. 367-374.

raines redécouvrent l'importance capitale de la prière à l'Esprit Saint : et, d'abord, le fait que la prière chrétienne ne peut être célébrée qu'en lui.⁷ La responsabilité de l'humanité par rapport à la gérance et à l'éthique de la création est l'un des lieux où peut le mieux se faire cet apprentissage essentiel à la lumière de la foi en Jésus-Christ.

Nos frères et soeurs chrétiens sont-ils suffisamment convaincus « *que leurs devoirs à l'intérieur de la création et leurs devoirs à l'égard de la nature font partie intégrante de leur foi ?* »⁸ L'indispensable réflexion en profondeur que l'on doit actuellement mener sur les graves et urgents problèmes de notre environnement terrestre fournissent l'occasion pour que tous découvrent

et honorent par leur comportement cette composante très importante de leur foi. Ce problème capital et urgent de l'humanité contemporaine doit être perçu par la foi chrétienne comme "un signe des temps". S'ils sont logiques avec leur foi, les chrétiens devraient être parmi les pionniers de la promotion de l'environnement et du développement.

L'eau fait partie du patrimoine de l'humanité, comme la planète elle-même. Tous doivent en bénéficier sans exception. C'est un droit humain fondamental. Pour la foi chrétienne, c'est la volonté du Créateur qui en est le fondement ultime. *Soyons de bons jardiniers du Jardin de Dieu.* •

7. *Op.cit.*, p. 416-434, *La guidance et l'énergétique de l'Esprit Saint*.

8. Jean-Paul II, *Message pour la Journée mondiale de la Paix du 1 janvier 1990*, n° 15.

**Citons, entre autres ouvrages de René Coste,
Dieu et l'écologie (L'Atelier, 1994),
Les dimensions sociales de la foi (Cerf, 2000),
et récemment, avec Pax Christi, Planète vie ; Planète mort : l'heure du choix (Cerf, Juin 2005).**

Avance en eaux profondes



Arnaud FAVART a été conducteur d'engins. Il a travaillé pendant douze ans sur des chantiers d'adduction d'eau, tant en ville qu'en milieu rural. Il nous convie ici à une lecture des Écritures, comme on va au puits, un puits de paix où l'on aime se ressourcer.

par Arnaud FAVART

prêtre de la Mission de France

“Ligne de partage des eaux”. En franchissant un col, peut-être avez-vous remarqué l'un de ces panneaux qui indiquent un changement de bassin versant pour les eaux ? Pour un hydraulicien, le propre de l'eau est de s'écouler en suivant la pente descendante. Ruisseaux, torrents se jettent dans les rivières, qui rejoignent les fleuves qui, à leur tour, se répandent dans la mer. Le relief de la planète est marqué par ces réseaux de convergences qui creusent de longs sillons jusqu'aux océans.

Dans les territoires de Zabulon et Nephtali, l'évangile signale une ligne de partage des eaux

entre celles qui reviennent vers le Jourdain et celles qui s'en vont vers la méditerranée. À la mort de Jean Baptiste, Jésus déménage. Il quitte Nazareth et s'installe dans la région de Capharnaüm, qualifiée de « *route de la mer, pays de Transjordanie, Galilée des nations* » (Mt 4, 12-16). Basculement des temps, basculement des eaux, Matthieu annonce un mouvement qui va conduire la parole du Christ vers d'autres horizons que le bassin des eaux du Jourdain.

Suivre le fil de l'eau dans les Écritures, remonter à la source ou descendre dans les flots impétueux de l'histoire biblique, tel est le propos de ces lignes.

Tandis que les scientifiques scrutent avec espoir la moindre trace d'eau dans l'univers, notre planète espère en ses bienfaits, autant qu'elle la redoute. Amie ou ennemie, source de bonheur ou de malheur, l'eau ne choisit pas son camp. Les pluies diluviennes inondent la terre, les torrents dévalent les pentes sans retenue, les déserts sèchent en gémissant sur sa cruelle absence. Sauvage, elle montre une force brutale comme le tsunami qui balaya tout sur son passage. Docile, elle est alors une compagne appréciée pour

apaiser la soif, recherchée pour la cuisine, le bain et les jardins. Pour le bâtiment, elle se prête volontiers au malaxage du plâtre et du ciment, elle fournit son énergie pour la production d'électricité, elle irrigue les cultures.

Dans la langue française, l'eau ne choisit pas non plus sa signification. Un projet peut tomber à l'eau, c'est décevant. Une gourmandise vous met l'eau à la bouche, c'est appétissant. Un sage veillera à tempérer les ardeurs en mettant de l'eau dans son vin, c'est un soulagement. À l'église, les croyants bénissent le défunt pour un dernier adieu, le prêtre verse l'eau du baptême sur le front de l'enfant. À la messe, il la mêle au vin dans une belle prière qui dit qu'en Jésus, Dieu et l'humanité sont unis. Ainsi l'eau a le pouvoir de s'engouffrer partout, dans le pire et le meilleur, dans le sens et le non-sens, dans les verres et dans la prière, dans l'excès et la modération. L'eau a du caractère et ne se laisse jamais complètement apprivoiser. Interrogez un chimiste, un géographe, un hydraulicien, un curiste ou un sportif, tous ont une approche différente de l'eau.

Alors qu'en est-il de l'expérience de l'eau racontée dans la Bible ?

Les Écritures recèlent également cette même diversité d'expériences, de la Genèse à l'Apocalypse. L'eau dans la Bible, c'est l'eau d'un territoire avec ses sources et ses puits, ses rivières et ses lacs. L'eau dans la Bible, c'est l'eau d'une histoire, celle d'un peuple nomade en quête de pâturages pour ses hommes et ses bêtes. C'est aussi une eau de mémoire. Une eau d'inquiétude comme celle du déluge qui balaya des cités antiques, ou celle du désert qui dessécha les langues. L'eau, c'est la vie qui se fait bénédiction ou malédiction dans le ciel plombé des années d'abondance ou de pénurie.

L'eau dans la Bible, c'est encore une eau de l'espoir, pour une marche de libération, une nuit de pleine lune, fuyant chars et cavaliers égyptiens. C'est un sentiment d'apaisement de pouvoir étancher la soif ou de baigner ses pieds brûlés par la marche. C'est l'espoir d'une vie délivrée de l'angoisse de l'eau.

Voilà six expériences différentes pour entrer davantage dans le récit biblique. Une bonne manière de le faire sera de le traverser par le chant des psaumes.

*1 Comme un cerf altéré cherche l'eau vive,
ainsi mon âme te cherche toi, mon Dieu
Mon âme a soif de Dieu, le Dieu vivant (Ps 41/42)*

La rencontre autour du puits

Convoyant leurs troupeaux d'un point d'eau à l'autre, les rencontres près d'un puits jalonnent l'itinéraire des patriarches nomades de la Genèse. Dans le Proche Orient, la présence de l'eau se fait plus rare que dans nos climats tempérés. La quête incessante, quotidienne, de l'eau est une question de vie ou de mort. Pas de transhumances possibles sans oasis pour abreuver les hommes et les bêtes. Les points d'eau sont fréquentés, chargés de rencontres amicales ou conflictuelles. La tradition en a conté quelques unes d'insolites. Ainsi vont les quêtes amoureuses d'Isaac et de Jacob, ainsi vont les alliances entre clans. Jacob, amoureux fou de Rachel, se permet d'étancher sa soif d'aimer en l'embrassant dès sa première rencontre (Gn 29). Les puits sont aussi des puits d'amour où se dessinent des scénarios d'alliances. Pas d'itinéraire terrestre sans soif d'hospitalité et de reconnaissance:

Éprouvant lassitude et abandon, le psalmiste cherche le réconfort de Dieu, comme une résurgence de son désir de vivre en sa présence. Le

prophète Isaïe convie les pauvres à cette même source : « *Vous tous qui avez soif, venez vers l'eau, même si vous n'avez pas d'argent. Des nations inconnues viendront se désaltérer gratuitement.* » (Is 55).

Et dans l'évangile

« *J'ai soif!* » (Jn 19, 28). C'est le dernier désir exprimé par Jésus sur la croix, pour aller jusqu'au bout des Écritures. Cri primaire, premier, du nouveau-né qui cherche le sein de sa mère. Cri ultime du moribond qui cherche à s'hydrater. Au bord du puits de Jacob, Jésus avait déjà demandé à boire à une femme de Samarie. La conversation avait pris une tournure étrange puisqu'il s'était déclaré prêt à donner lui-même de l'eau.

Serais-tu plus grand que notre père Jacob, qui nous a donné ce puits et y but lui-même, ainsi que ses fils et ses bêtes, s'interroge la Samaritaine ? (Jn 4, 12). Chaque jour il faut recommencer les mêmes gestes : puiser une eau dont on sait qu'elle n'apaisera que provisoirement le besoin de boire. Les paroles de Jésus laissent entrevoir que le don de Dieu vient combler pour toujours le désir de celui qui a soif.

2 *Sauve-moi du gouffre des eaux (Ps 143, 7)*

La masse de tes eaux a passé sur moi (Ps 41/42, 8)

La puissance des eaux menaçantes

Pour un peuple sans tradition maritime, le domaine des eaux agitées provoque l'inquiétude. Les vagues tumultueuses de la mer, la crue subite de l'oued, les pluies diluviennes mettent en danger la vie de l'homme. La guerre, les invasions à répétition, les calamités en série, donnent ce même sentiment de déferlante d'un malheur qui s'abat sans distinction. Qui subit l'emprise d'un peuple étranger ressent l'engloutissement où l'homme est confronté à une violence aveugle. Le psaume 106/107 a longuement développé ce sentiment d'angoisse : *Certains embarqués sur des navires en haute mer.*

Qui pourra opposer une autorité fiable à cette puissance chaotique ? Pour préserver la pérennité de la création, on comprend que Dieu soit attendu comme celui qui donne une limite aux océans, et que l'efficacité de sa parole mette un frein à la menace : *la voix du Seigneur domine les eaux,* (Ps 28).

Il est même celui qui est capable de canaliser sa violence en l'exerçant sur les ennemis. Reconnu comme un homme juste, Noé a été préservé

des eaux du déluge. La mer des roseaux engloutit chars de Pharaon et cavaliers (Ex 15, 4).

Et dans l'évangile

Située dans une zone dépressionnaire, le lac de Galilée est coutumier de tempêtes soudaines. L'évangile rapporte deux types de récits où la barque des disciples est harcelée par les vagues. Dans le premier, Jésus calme la tempête et suscite la plus grande question sur son identité : *Quel est celui-ci, que même les vents et la mer lui obéissent ?* (Mt 8, 23-27).

Dans le second, il marche sur les eaux agitées et tend la main à Pierre pour faire de même (Mt 14, 29). L'accent n'est pas mis sur une foi qui protège, qui épargne des tempêtes, mais sur la confiance en Celui qui nous aide à traverser les épreuves.

3 *Au bord des fleuves de Babylone nous étions assis et nous pleurons (Ps 136)*

Canaux, thermes et piscines

L'urbanisation, le développement du commerce, la nécessité de se protéger des envahisseurs ont fait naître d'autres besoins. Ce n'est plus

l'homme qui doit aller à l'eau, c'est l'eau qui vient à l'homme. On est saisi d'admiration devant l'importance des travaux d'adductions d'eau qui ont été réalisés dans l'antiquité, sans bénéficier des engins que nous connaissons. Circulation de l'eau dans des canaux, thermes, piscines ont agrémenté la vie des cités, pour la santé et le bien être des habitants. C'est le roi Ezéchias qui fit construire la piscine et le canal pour amener l'eau dans les murs de Jérusalem (2 R 20, 20). Isaïe évoque en plusieurs circonstances la piscine de Siloé où l'on venait puiser l'eau pour les grandes fêtes.

Loin de ces bénédictions de Jérusalem, les exilés de Babylone ont creusé dans les larmes ces canaux, se souvenant des cantiques de Sion (Ps 136/137). L'homme s'est fait, lui aussi, architecte de la séparation des eaux au prix d'un travail colossal, et sans doute de la traite des esclaves, ou du travail forcé des prisonniers.

Et dans l'évangile

Dans ce long récit de la guérison de l'aveugle né, Jésus, ayant appliqué de la boue avec sa salive, l'envoi se laver à la piscine de Siloé (Jn 9). L'eau de la piscine est bien associée à la guérison. L'eau est source de bien-être. Mais Jésus y a mêlé sa sali-

ve, c'est-à-dire ce qui sort de sa bouche. Autrement dit, pour y voir plus clair, l'autorité de sa parole est devenue incontournable.

4 *Il envoie sa parole sur la terre,
il répand son souffle : les eaux coulent (Ps 147)*

La parole qui féconde

Le cycle de l'eau, évaporation de la mer – nuages – pluies, a inspiré les prophètes : « *Comme la pluie et la neige descendent des cieux et n'y remontent pas sans avoir arrosé la terre, l'avoir fécondée et fait germer, de même la parole qui sort de ma bouche ne me revient pas sans résultat, sans voir réussit sa mission.* » (Isaïe 55, 10).

La parole de Dieu est comme une eau bienfaisante. Elle est capable de transformer le désert en verger (Is 44, 3), le rocher en source (Ps 113a, 8). Elle pénètre le cœur, comme la pluie pénètre la terre. Elle vient féconder la réflexion de l'homme pour qu'il en porte du fruit.

Heureux est l'homme qui n'entre pas au conseil des méchants, Il est comme un arbre planté au bord d'un ruisseau (Ps 1, 1 et 3).

De même que Dieu est capable de faire venir la pluie à la bonne saison, de même il enverra

un pasteur pour conduire son peuple en temps voulu (Ez 34, 26).

Sous le seuil du temple surgit une source qui s'écoule vers l'Orient. L'eau qui coule du temple descend pour arroser quantité d'arbres. Elle se déverse vers la mer de sorte que ses eaux deviennent saines (Ez 47).

Et dans l'évangile

Du Christ en croix, percé par la lance du soldat, sortirent du sang et de l'eau (Jn 19, 34). Le Christ a supplanté le temple. Sa vie, sa passion, sa mort et sa résurrection sont à la source de la foi et de la prière chrétiennes. La tradition y a lu l'eau du baptême et le sang eucharistique de l'alliance.

5 *Lave-moi tout entier de ma faute,
purifie moi de mon offense (Ps 50/51, 2)
Je lave mes mains en signe d'innocence
pour approcher de ton autel (Ps 25/26, 6)*

Les eaux purifiantes

C'est une notion traditionnelle des religions : on ne peut approcher de la présence de Dieu qu'en recouvrant une pureté et une innocence compromises. Nombre de contacts, vo-

lontaines ou involontaires, pouvaient procurer l'impureté : les immondices, des animaux comme le porc, l'hygiène, la maladie ou la sexualité, la présence des païens. Les religions ont géré le sacré en régulant, par des ablutions rituelles, le pur et l'impur. Redoutée par les dégâts qu'elle peut occasionner, l'eau prêtait le symbolisme de sa puissance dans le combat contre toutes les formes du mal et de la maladie. On se souvient que les eaux du Jourdain purifièrent de la lèpre Naaman, le général syrien (2 Rois 5, 10-14). Dans ce récit, toutefois, se fait jour l'idée que l'écoute de la parole est plus importante que le bain. La prédication des prophètes fera évoluer le vieux débat entre le culte et la morale : approcher dignement de l'autel ou vouloir au fond de soi la vérité, et pratiquer la justice. Finalement, pour que l'homme écoute la parole de vie, c'est Dieu lui-même qui purifiera : « *Je verserai sur vous une eau pure et vous serez purifiés. J'ôterai votre cœur de pierre et je vous donnerai un cœur de chair.* » (Ez 34).

Et dans l'évangile

Le baptême porte la trace d'anciens rites de purification. Si le baptême de Jean-Baptiste marque la volonté personnelle de repentir et de con-

version, le baptême au nom de Jésus emprunte davantage aux eaux maternelles. Il annonce une nouvelle naissance, une communion avec sa résurrection : Dieu l'a délivré des liens de la mort et l'a ressuscité.

Sur la question de l'impureté, l'enseignement de Jésus est clair : elle provient de l'intérieur du cœur. Il rend caduques toutes les ablutions rituelles au profit de sa parole : « *Déjà vous êtes purifiés par la parole que je vous ai annoncée.* » (Jn 15, 3). Au cours de son dernier repas, il proposera toutefois une ablution déroutante et exemplaire, celle du Maître qui se fait serviteur en lavant les pieds des autres, en signe d'amour (Jn 13).

6 *Le Seigneur est mon berger,
il me mène vers les eaux tranquilles
Il me conduit par le juste chemin.
Si je traverse les ravins de la mort... (Ps 22/23)*

Passer sur l'autre rive

Faute de pont ou de gué, l'eau peut constituer un sérieux obstacle à la libre circulation des hommes ou des peuples. Traverser la rivière peut s'avérer périlleux, mais le poids symbolique du passage porte plus souvent sur une décision ca-

pitale. Passer la rivière constitue un point de non retour, c'est l'expression d'un pas décisif dans l'histoire : suivre le juste chemin de Dieu. On pense à la lutte de Jacob avec l'ange, avant qu'il ne franchisse le gué du Yabboq. On pense bien sûr à la Pâque des hébreux, Moïse en tête, franchissant la mer des roseaux avec les armées de Pharaon à ses trousses. On se souvient de l'interpellation décisive au moment de passer le Jourdain et d'entrer en terre promise : « *Je te propose la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. Choisis donc la vie.* » (Dt 30, 15-20).

Et dans l'évangile

Avec sa bande de pêcheurs, Jésus s'aventure sur l'eau. La métaphore de la barque est belle. L'Église ne s'accroche pas à une terre particulière. « *Avance en eaux profondes* » (Lc 5, 4). Elle prend le risque du large, des rivages inconnus, de la rencontre de peuples étrangers, elle est toujours de passage. Sur le rivage de Galilée, face à l'eau

mouvante et agitée de l'histoire, Jésus a pris la décision : « *Passons sur l'autre rive* » (Mc 4, 35).

Avance en eaux profondes !

Le Seigneur nous mène-t-il vraiment vers les eaux tranquilles. Au près de lui, on croit trouver un réconfort, il nous met à l'épreuve. Nous avons soif, il nous mène au désert. Nous nous agrippons à la rive pour ne pas glisser, il nous appelle à nous "mouiller" pour les autres. Pourquoi Dieu nous échappe-t-il, autant qu'une eau qu'on désirerait retenir en nos mains ? Grande différence, Dieu ne s'infiltré pas partout, il se tient à distance et respecte notre autonomie. Et le pire n'est pas chez Lui. Le pire serait de croire qu'on peut désespérer de Lui, qu'on peut le canaliser dans les tuyaux de la vérité, ou l'évacuer par le dégoût. Dieu se tient parmi nous comme un puits d'amour, comme une eau vitale et profonde à puiser. Sa parole agit à la manière d'une sage-femme qui sort et délivre le bébé des eaux maternelles. •

L'eau dans le *Cantique des créatures* de François d'Assise

par Frère **GUILLAUME**



**Entré au monastère
bénédictin de La
Pierre-qui-Vire
(Yonne) en 1973, le
Frère GUILLAUME
y a occupé diverses
fonctions, y compris
à la tête des éditions**

**Zodiaque. Actuellement responsable
de la librairie et de la microcentrale
hydroélectrique, il donnait en 2004
une conférence sur l'Eau dont nous
reproduisons ici un large extrait.**

AVANT d'écouter François nous parler de l'eau, disons un mot de Gaston Bachelard, ce grand philosophe du 20^e siècle. C'était un spécialiste des sciences, qui a beaucoup réfléchi aux enjeux de la physique et de la chimie modernes, mais aussi un homme d'une culture générale immense et qui a développé toute une esthétique littéraire à partir d'une "théorie de l'imagination matérielle" foncièrement créatrice.

Pour lui, en effet, à côté de l'image matérielle, perçue, il y a l'image matérielle imaginée, rêvée, créée. La première image provenant de la perception se rattache à la fonction du réel : la seconde, en revanche, appartient à la fonction de

l'irréel. Son domaine est celui de l'imaginaire, sa matière est une matière onirique.

C'est ainsi que Bachelard a développé des recherches sur les quatre éléments "traditionnels" de la matière – l'air, l'eau, la terre et le feu – et écrit des livres fameux sur chacun d'entre eux. Pour lui, devant les "images matérielles", nous devons nous demander ce qu'elles signifient et apprendre à les déchiffrer. Dans une poésie, par exemple, il faut porter attention à la qualification donnée à ces substances ou à ces éléments. Les réalités cosmiques dûment valorisées sont expressives d'autre chose : elles sont donc elle-mêmes un langage inconscient. L'univers cosmique symbolise ici avec un univers intérieur, psychique. Le sens plénier d'un poème comme celui de François est à chercher dans la relation qui unit intimement les deux univers.

Prenons ce qui frappe peut-être le plus, à une première lecture, même superficielle : la manière familière et fraternelle dont François parle de ces différentes réalités cosmiques. Il ne connaît pas le Soleil, la lune, le vent, l'eau, etc. mais **Frère** Soleil, **Sœur** Lune, **Frère** Vent, **Sœur** eau, notre **Mère** la Terre, etc. Cela qualifie d'emblée un type de présence au monde, une représentation du monde, qui sont bien différents de ceux de

Descartes qui voulait fonder « *une philosophie pratique, par laquelle, connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres, et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature* » (voir le *Discours sur la Méthode*).

Si donc François utilise les termes de "frère" et de "sœur" pour les appliquer aux réalités cosmiques, c'est qu'il vise par delà les éléments une matière imaginaire. Il s'adresse à certaines images matérielles premières. L'imagination poétique de la matière ne s'improvise pas : elle a d'humbles origines et des préparations lointaines. « *Il est des heures, écrit Bachelard, où le songe du poète créateur est si profond, si naturel, qu'il retrouve sans s'en douter les images de sa chair enfantine* » (*L'eau et les rêves*, p. 13). C'est bien dans l'expérience onirique enfantine que l'imagination poétique de la matière plonge ses racines les plus vivantes.

Venons-en alors à ce que chante François et pour cela, écoutons, comme nous y invite Eloi Leclerc, les deux strophes concernant le vent et

l'eau : « *Loué sois-tu, mon Seigneur, pour frère Vent, et pour l'air et pour les nuages, pour l'azur calme et pour tous les temps par lesquels tu donnes soutien à toute créature !*

Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur Eau qui est très utile et très humble, précieuse et chaste ! »

Ce n'est pas un hasard si frère Vent et sœur Eau se suivent et se donnent la main dans la suite du Cantique de louange de François. Il faut se garder de les séparer dans une lecture et un commentaire. Le sens de chacune des images est à chercher dans la combinaison des éléments.

Cette association du vent et de l'eau est d'ailleurs assez fréquente dans la Bible et chez les poètes. On se rappelle Genèse 1, 2 : « *le souffle de Dieu planait sur les eaux* », ou le récit du passage de la mer des roseaux en Exode 14, 21-22 : « *le Seigneur refoula la mer toute la nuit par un fort vent d'Est. Les eaux se fendirent et les enfants d'Israël s'engagèrent dans le lit asséché de la mer, avec une muraille d'eau à leur droite et à leur gauche* ». En Ezéchiel, le retour de l'exil est évoqué ainsi : « *je répandrai sur vous une eau pure, je mettrai en vous un souffle nouveau* », et puis St Jean : « *à moins de naître d'eau et d'esprit, nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu* ».

Eloi Leclerc cite parmi les poètes, Goethe et Claudel :

« *Ame de l'homme, que tu ressembles à l'eau !
Destin de l'homme, que tu ressembles au vent !* »
(Goethe)

« *Et voici le vent qui se lève à son tour sur la Terre,
le Semeur et le Moissonneur ! Ainsi l'eau continue
l'esprit et le supporte, et l'alimente* » (Claudel).

Le vent et l'eau pour François ne sont donc plus seulement des phénomènes physiques : ils ont un visage, une âme, qui laissent transparaître une profondeur inconsciente. Il n'est pas donné à tout le monde d'être ami ou frère du vent, amie ou sœur de l'eau. Chaque élément cosmique, accueilli et rêvé en profondeur, apporte avec lui l'ambiance d'un monde hautement qualifié.

L'ambiance du vent est celle d'un monde exposé, ouvert, où s'engouffre une puissance qui ne vous laisse pas en repos et qui vous emporte toujours plus loin, qui bouscule les cloisons, les barrières, les frontières. « *Le vent souffle où il veut : on ne sait jamais très bien d'où il vient, ni où il va...* ».

Pour aimer une telle ambiance et la trouver fraternelle, ou plus simplement pour sympathiser avec elle par l'imagination, il faut être détaché de bien des choses, ouvert aux renouvellements

intérieurs, aux grandes inspirations et aux mutations profondes : il faut être pauvre, pauvre et libre tout à la fois : « *Heureux l'homme qui, à l'approche de la cinquantaine, peut encore dire : Loué sois-tu, mon Seigneur, pour frère Vent ! Ce fut la grâce de François d'Assise qui demeura toute sa vie un homme de plein vent* » (Eloi Leclerc).

Examinons maintenant de plus près le couple fraternel du vent et de l'eau, qui va bien au-delà de la simple différence du genre grammatical, masculin et féminin. Comment ces deux éléments forment-ils un couple dans l'imagination profonde de l'auteur du poème ? Frère Vent est célébré comme celui par qui le Seigneur apporte "soutien" à ses créatures. Il est associé à l'œuvre créatrice, il y collabore activement. La mise en valeur de l'élément se fait dans le sens du dynamisme et de l'action. Frère Vent est l'artisan d'une tâche, d'un faire.

Il en va tout autrement pour ce qui concerne l'eau. Sa valeur est attachée à sa substance même, à son être : « *Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur Eau qui est très utile et très humble, précieuse et chaste !* ». Pas de verbe d'action, pas de tâche précise reconnue à l'eau. En reprenant

le langage de Bachelard, on peut dire que la valorisation de l'eau appartient davantage à une poésie de la rêverie, de l'intimité.

Eloi Leclerc avait déjà fait remarquer dans les 1^{res} strophes du Cantique la différence de valorisation entre le Soleil d'une part, la lune et les étoiles d'autre part. Il y aurait même dans tout le poème une alternance de deux types de valorisation :

- l'un allant vers le dehors, vers l'action virile, avec une joie d'immensité ; c'est le cas pour le Soleil, le Vent et plus loin pour le Feu,
- l'autre, allant dans le sens de l'intimité et des profondeurs de l'être ; c'est le cas de la lune et des étoiles, de l'eau et également de la Terre.

Cet accouplement imaginaire du Vent et de l'Eau appartient bien sûr à la symbolique universelle. On remarque que le vent, dans cette union, a un rôle de domination sur l'eau, en vue de la féconder. Ainsi de l'image biblique de Genèse 1, 2 et de la citation de Claudel où le vent est le semeur, le moissonneur, tandis que l'eau est le réceptacle. Dans le poème de Goethe, on a ces vers éclairants :

« *le vent est pour la vague un amant caressant,
le vent brasse par le fond les vagues écumantes* ».

Ces exemples manifestent un sens caché à l'union des deux éléments, à leur mariage, comme le dit Bachelard, à propos de toute combinaison de deux éléments matériels. Le sens, c'est d'annoncer un renouvellement profond, une nouvelle naissance, voire une création.

Valéry, dans "Le cimetière marin", se sent revivre soudain à l'appel du vent qui se lève sur la mer : « *buvez, mon sein, la naissance du vent !*

*une fraîcheur, de la mer, exhalée,
me rend mon âme... O Puissance salée !
Courons à l'onde en rejaillir vivant ! »*

Redevenir enfant ! Renaître ! Aspiration profonde de l'âme qui unit dans un même amour et une même image le vent et l'eau.

Car l'eau, abandonnée à elle seule, rêvée indépendamment d'un autre élément, peut se révéler très ambiguë. Une image de l'eau, reflet de notre moi, est finalement stérile : elle est narcissique et suicidaire. Elle n'ouvre pas aux profondeurs de l'âme. Le symbole peut bien signifier la nostalgie du ventre maternel (les eaux amniotiques), le regret de la vie inconsciente, tranquille, protégée et irresponsable. L'image rêvée de l'eau alors n'apporte pas la vie : elle est symbole de mort, de retour au sommeil de la nature.

Une eau imaginée dans le vent, comme le fait François, ne saurait être une eau stérile : c'est toujours une eau qui fait vivre. Ainsi en était-il dans ce passage de l'Évangile de Jean de la piscine de Bethzatha, à Jérusalem, où l'on venait plonger les malades pour leur guérison, mais jamais sans que les eaux n'aient été préalablement agitées et ventilées par l'Ange du Seigneur (Jean 5, 3-5).

Considérons maintenant les qualificatifs accordés à l'eau par François : *Loué sois-tu, mon Seigneur, pour sœur eau, qui est très utile et très humble, précieuse et chaste*. La sélection opérée ne présente rien de menaçant : aucune angoisse, aucune agressivité de la part de cette eau qui a le visage d'une sœur.

Le premier qualificatif, *très utile*, prépare le second, *très humble*, et il relève de la même veine poétique et onirique. Il concourt pour sa part à former l'image qui apparaît en filigrane dans la substance de l'élément cosmique : celle d'une présence féminine serviable, bienfaisante, en même temps que réservée, secrète et pure.

Les deux derniers attributs, *précieuse et chaste*, nous introduisent au cœur de l'image rêvée. Abandonnant toute référence objective,

l'imagination du poète s'empporte ici au-dessus du monde matériel et crée avec des mots un univers imaginaire, sur-réel. C'est la 2^e mention du qualificatif *précieux* que nous rencontrons dans le Cantique ; la 1^{re} l'accrochait aux étoiles. Quelque chose de l'éclat des étoiles se retrouverait-il dans l'eau, car il arrive que sœur Eau, rivalisant avec le ciel étoilé, scintille parfois comme des pierres précieuses ? La répétition d'un tel adjectif à quelques lignes d'intervalle invite à penser qu'en allant d'une image matérielle à l'autre, le regard intérieur de François poursuit inconsciemment, sous des couleurs diverses, une même réalité précieuse : un même trésor caché.

Pour François, une matière précieuse est une matière susceptible de symboliser le sacré. « *Si l'eau devient précieuse, remarque Bachelard, elle devient séminale. Elle est chantée alors avec plus de mystère. L'eau ainsi dynamisée est un germe : elle donne à la vie un essor inépuisable* » (*L'eau et les rêves*).

L'image franciscaine de sœur Eau, « très utile et très humble, précieuse et chaste », intimement unie à celle de frère Vent, dit le sacré. Le sacré est ici célébré sur un élément du monde, mais cette célébration du sacré "sur" le cosmos fait écho à sa révélation "dans" l'âme.

Elle est le langage symbolique d'une révélation profonde. Ici le Père Leclerc cite Paul Ricoeur : « *manifeste le sacré sur le cosmos et le manifeste dans la psyché, c'est la même chose... Cosmos et Psyché sont les deux pôles de la même "expressivité" ; je m'exprime en exprimant le monde – j'explore (ou je reconnais) ma propre sacralité en déchiffrant celle du monde* ». (*Finitude et Culpabilité, t. II – la Symbolique du Mal*, pp.19-20).

Peut-on encore préciser davantage cette symbolique de l'image de l'eau pour François d'Assise ? Nous avons souligné que l'on pouvait voir, en filigrane, dans la substance de l'élément, l'image d'une présence féminine. Pas tant image de telle femme déterminée – encore qu'on puisse dire sans trop se tromper que François pouvait penser à Claire – mais symbole de la part féminine contenue dans tout être : principe féminin commun à tout homme, son "anima", selon l'expression de Jung.

La part féminine de l'être "anima" qui s'exprime ici n'est plus une zone d'ombre, à la fois redoutable et envoûtante. Elle est devenue le complément d'âme qui assure à la personnalité de l'homme la communion profonde avec la vie. Elle est cette part "précieuse et chaste" de l'être

qui n'est pas tournée vers le monde extérieur, non corrompue non plus par lui, et qui peut s'offrir au grand souffle de l'Esprit et de l'Amour Divin. Élément du "Très-bas", elle est ouverture intime au sacré, accueil du "Très-Haut", dans l'humilité et la pauvreté.

L'homme qui renonce à sa volonté de puissance, n'est-ce pas celui qui consent à accueillir l'anima, à reconnaître cette part non rationnelle de son être, que symbolise "sœur eau, très utile et très humble, précieuse et chaste" ? Or un tel homme se voit mystérieusement uni à l'Esprit du Seigneur, qui repose sur lui, qui le pénètre et établit en lui sa demeure. De cette union résulte une nouvelle naissance : la naissance de l'enfant divin en l'homme, un fils du Père. On rejoint là un thème classique de la mystique chrétienne, largement développé par Maître Eckhart et l'école rhéno-flamande : la naissance du Verbe éternel dans l'âme humaine, accompagnant une naissance nouvelle et céleste pour l'homme, dans une ouverture en profondeur à l'Esprit de Dieu et à son Amour.

J'arrêterai ici par la récitation de l'hymne de Patrice de la Tour du Pin, que nous chantons souvent aux Vêpres, le soir, et qui me semble

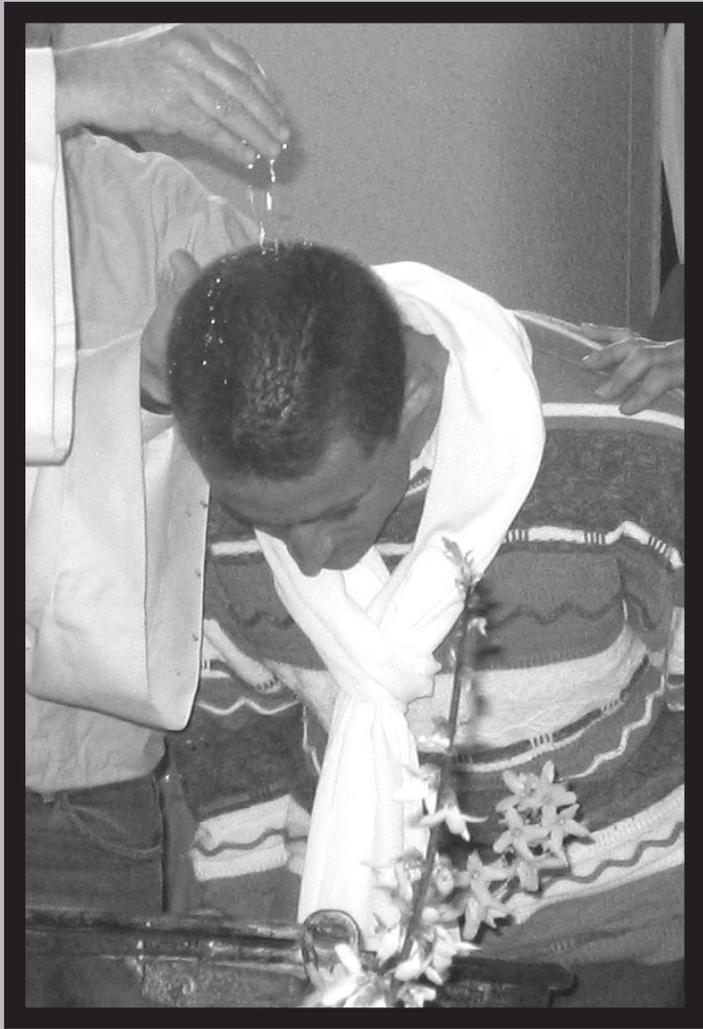
une belle illustration de tout ce que nous venons de dire :

*« Amour qui planais sur les eaux
Et les berças du premier souffle,
Nos âmes dorment :
Prends-les d'un battement nouveau
Qui reflue au Christ vers leur source
Pour déborder parmi les hommes.*

*Tu es cette voix qui gémit,
Dans les douleurs de notre monde,
Le nom du Père ;
Mais en retour, tu es aussi
La voix apportant sa réponse :
L'Amour de Dieu couvre la terre.*

*Tu es la genèse en tout temps,
Tu es le vent qui crie naissance
A l'âme obscure ;
Tu nous engendres du dedans,
Tu fais tressaillir le silence
Au fond de toute créature.*

*Amour descendant aujourd'hui,
Viens agiter les eaux enfouies
De nos baptêmes,
Qui de la mort de Jésus Christ
Nous font resurgir dans sa vie :
Tout est amour dans l'Amour même. •*



L'eau de la vie et du baptême

Contemporain d'Irénée de Lyon et de Clément d'Alexandrie, Tertullien est né à Carthage au milieu du second siècle et il est mort sans doute en 225. Cet Africain, nourri de Lettres latines et de droit romain, s'est converti à la foi chrétienne dont il deviendra en Occident l'un des plus fermes soutiens, en particulier contre Marcion. C'est le premier théologien à écrire en langue latine. À Carthage, ville cosmopolite et point de rencontre de cultures et de cultes divers, l'essentiel de son œuvre a été une lutte pour sauver la vérité de l'Incarnation : la chair de l'homme et l'histoire, contre toutes les tendances qui voulaient maintenir une transcendance de Dieu définie par une distance sans compromis avec le monde.

Les pages qui suivent sont extraites de son *Traité du baptême* où il parle ainsi des chrétiens : « Pour nous, petits poissons, ainsi appelés du nom de notre *Ichtus*, ¹Jésus-Christ, nous naissons dans l'eau et ne pouvons conserver notre vie autrement qu'en demeurant dans cette eau. »

**Présenté
par Jean-Marie PLOUX**

1. *Ichtus* (Ιχθυος), mot grec qui signifie : poisson, est constitué avec les initiales des mots suivants : I (Jésus) ch (Christos) Th (Théos : dieu) U (Uios : fils) S (Sôter : sauveur) c'est-à-dire : Jésus Christ, Fils de Dieu Sauveur. L'eau en dehors de laquelle on ne peut survivre, c'est la communion ecclésiale.

3. Le symbolisme de l'eau

[S'étonnera-t-on] « que l'homme soit régénéré de l'eau ? Pour être moins surpris que cette matière ait pu être élevée à une si haute dignité, il est bon de considérer cet élément jusque dans son origine. Elle est noble, cette origine, elle est illustre dès le commencement du monde. Car l'eau est l'un de ces éléments, lequel avant que l'univers eût reçu toute sa perfection demeurerait comme caché dans la puissance de Dieu. *Au commencement*, dit l'Écriture sainte, *Dieu créa le ciel et la terre. La terre était invisible et sans ornements ; les ténèbres étaient sur l'abîme et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux (Gn 1, 1)*. Voilà d'abord, ô hommes, de quoi révéler la substance de l'eau par l'ancienneté de son usage et de quoi respecter ensuite sa dignité ; elle était le siège de l'Esprit divin et plus privilégiée alors que les autres éléments. Tout n'était qu'un chaos affreux ; les étoiles ne rendaient point encore de lumière ; tout était informe, la mer était lugubre, la terre sans ornement, les cieux sans beauté. L'eau, la seule eau, toujours matière parfaite, toujours excellente, toujours pure, servait de trône à l'esprit de Dieu. Ajoutez que, quand Dieu fit ensuite l'arrangement des différentes parties de l'univers, il le fit par le moyen des eaux ; car, pour suspendre au milieu du monde le firmament, il sépara les eaux d'avec les eaux. Pour suspendre la terre, il fit une semblable séparation. Le monde étant enfin arrangé dans toutes ses parties par la disposition de ses divers éléments, comme il devait être habité, ce fut aux eaux, en premier lieu, qu'il commanda de produire des âmes vivantes. C'est donc l'eau qui, la première, produisit ce qui a vie, afin qu'on ne soit pas surpris que, dans le baptême, l'eau puisse donner la vie éternelle à notre âme.

Dans la formation même de l'homme, Dieu employa l'eau pour achever ce sublime ouvrage. La terre est, à la vérité, la matière dont l'homme fut fait ; mais cette terre n'eût pas été assez disposée pour cet ouvrage si elle n'avait été humide et détrempée. Ce limon, en effet, demeurerait imprégné dans une juste mesure de l'eau qui, depuis quatre jours, avait été isolée en son lieu.

S'il était nécessaire de descendre dans un plus long détail des principales prérogatives de l'eau, que ne pourrais-je pas dire de sa vertu et de sa fécondité ? Quels bienfaits, quelle fertilité, quels secours le monde n'en reçoit-il pas ? Mais je craindrais qu'on ne m'accusât de faire plutôt un panégyrique de l'eau que d'expliquer la matière du baptême. Cependant, par là, je montrerais plus sensiblement que si Dieu fait servir l'eau à tant de choses et à tant d'ouvrages, il n'est pas hors de vraisemblance qu'il l'ait employée aussi dans les sacrements : si elle gouverne la vie de la terre, elle la procure aussi pour le ciel.

4. L'eau et l'Esprit

Il suffit d'avoir rapporté ce que nous venons de dire pour y découvrir comme une espèce de préjugé en faveur du baptême et un signe qui en était la figure dès le commencement du monde. L'Esprit de Dieu qui était porté sur les eaux était destiné à y demeurer pour leur donner la vie. Car ce qui est saint ne pouvait être porté que sur une chose sainte ou bien ce qui portait empruntait la signification de ce qui était porté. Et comme toute matière inférieure participe aux qualités de celle qui est dessus, de même la substance corporelle participe à la vertu de la substance spirituelle, d'autant que celle-ci peut aisément, à cause de sa subtilité, pénétrer et animer celle-là. Ainsi, la nature des eaux, sanctifiée par l'Esprit-Saint, a reçu le pouvoir de sanctifier l'homme dans le sacrement. »

Extrait de :

Le baptême d'après les Pères de l'Église

Textes réunis par A. Hamman

Lettres chrétiennes n° 5, Grasset, 1962, pp. 33-34

Ouvrages récents

L'homme et sa planète, sous la direction de Marcel BOITEUX, Académie des sciences morales et politiques, Paris, PUF, 2003 (*voir en particulier : les changements climatiques, le développement durable et l'eau, la démographie mondiale*).

L'eau dans le monde, LACOSTE Yves, Paris, petite encyclopédie Larousse, 2001.

Planète vie ; Planète mort : l'heure du choix, PAX CHRISTI, collectif, Paris, Cerf, juin 2005.

EAU, CAMDESSUS Michel, BADRE Bertrand, CHERET Ivan, TÉNIÈRE-BUCHOT Pierre-Frédéric, Paris, Robert Laffont, 2004.

Planète eau : repères pour demain, REDAUD Jean-Luc, Paris, éd. Johanet, 2000.

Vive l'eau, MATRICON Jean, Paris, Découvertes Gallimard, Sciences n°389, 2000.

L'ABCdaire de l'eau, MANEGLIER Hervé, SCHLEISS Myriam, Agence de l'eau Seine – Normandie, Paris, Flammarion, 2000.

Eau, environnement, santé, un enjeu majeur pour le XXI^e siècle, GIROULT Eric, SEUX René et al., Paris, éd. ENSP, 2002 (*travaux de l'Académie de l'eau, academie@oieau.fr*).

La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ?, NGUYEN Tien-Duc, Paris, éd. Johanet, 2004.

La solidarité pour l'eau potable, aspects économiques, SMETS Henri, Académie de l'eau, Paris, L'Harmattan, 2004.

L'eau en France, quelle stratégie pour demain ?, OUDIN Jacques, Paris, Cercle français de l'eau, éd. Johannet, 2004.

Le Manifeste de l'eau, PETRELLA Riccardo, Bruxelles, Labor, 2003.

Water for People, Water for Life, The UNITED NATIONS World Water Development Report, London, UNESCO Publishing, 2003, www.unesco.org/water/wwap

Final Report of the Third World Water Forum, WORLD WATER COUNCIL, Tokyo, 2003, www.world.water-forum3.com et www.worldwatercouncil.org

Quelques revues

La lettre du programme Solidarité Eau (pS-Eau) (Comment accroître la solidarité Nord-Sud dans le domaine de l'eau ?) www.pseau.org

Grain de sel (la revue de l'inter-réseaux du développement rural) www.inter-reseaux.org

Hydroplus (le magazine professionnel de l'eau) hydroplus@victoires-editions.fr

Futuribles (en particulier n° 306, mars 2005, « Goutte à goutte, l'eau creuse la pierre, une heureuse loi française pour la coopération internationale »).

Alternatives Internationales (tout spécialement le n° 21, février 2005, intitulé "La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ?").



R

E

C

E

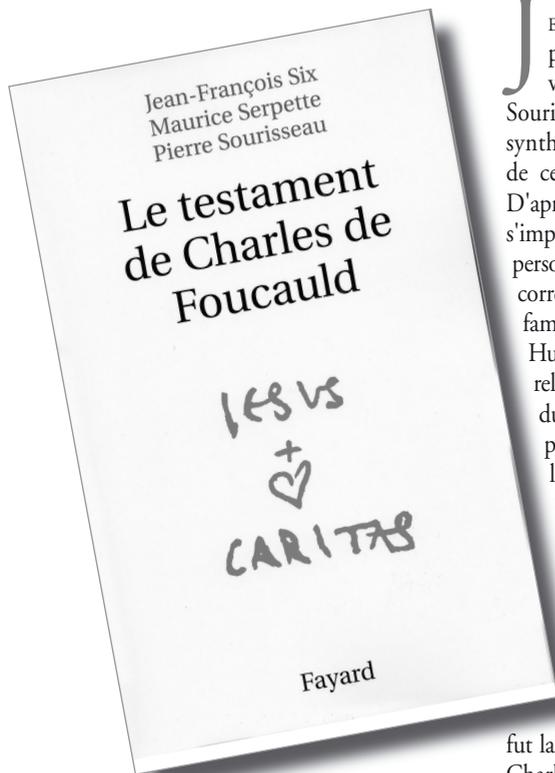
N

S

I

O

N



LE TESTAMENT DE CHARLES DE FOUCAULD
**Jean-François Six, Maurice Serpette et
 Pierre Sourisseau**
 Éditions Fayard, 2005.

JEAN-FRANÇOIS SIX, historien et prêtre de la Mission de France, vient de publier, avec Pierre Sourisseau et Maurice Serpette, une synthèse passionnante et bienvenue de ce que fut Charles de Foucauld. D'après eux, le terme de "testament" s'impose devant la richesse des cahiers personnels de Charles ou celle de ses correspondances échangées avec des familiers comme Massignon, l'abbé Huvelin, sa famille, des responsables religieux ou militaires de ce début du XX^e siècle marqué notamment par la colonisation de l'Algérie et le déclenchement de la Grande Guerre. Le lecteur est plongé dans la fin d'une "Belle époque" et l'amorce d'une nouvelle étape de la vie européenne.

Même si la béatification est reportée à l'automne prochain à la suite du changement de pape, l'important reste ce qui fut la première préoccupation de Frère Charles, l'évangélisation. Les auteurs font ressortir la manière de vivre la mission de Charles de Foucauld. Elle est pragmatique, suffisamment lucide pour être peu soucieuse de conver-

sions, obéissante au réel d'une terre, d'une population, d'une culture, de conflits, à la manière d'un défricheur, d'un pré-missionnaire pour le démarrage de la missiologie alors promue par des ordres religieux. Évangéliser, hier comme aujourd'hui, demande plus une écoute patiente et réceptrice que du prosélytisme irrespectueux.

L'officier parti en Algérie en 1880 et qui, après avoir quitté l'armée, y reviendra prêtre 30 ans plus tard, se consacrera au monde des Touaregs jusqu'au 1^{er} décembre 1916, jour où un coup de feu l'abattra sur sa terre d'adoption.

Le testament de Charles de Foucauld nous fait alors découvrir des traits de sa vie peu mis en valeur habituellement : comment ce missionnaire était en phase avec la modernité, le progrès technique dont les signes d'alors étaient la TSE, la télégraphie, les avions, l'automobile, le projet ferroviaire transsaharien... Pour Charles, « *le progrès matériel et l'accès au développement, loin d'être des obstacles à l'annonce de l'Évangile, le favorisent* ». Pendant onze ans, homme désireux de communiquer, il rédigera en



vrai scientifique les 2028 pages de son dictionnaire de langue touareg, un lexique, une grammaire, la traduction des évangiles en langue touarègue basée sur l'alphabet tifinagh.

Homme d'action, son temps de Nazareth n'est pas celui seulement des temps de silence, de solitude, de contemplation et de réflexion. Il le consacre au service des hommes, particulièrement de ceux qui lui deviennent familiers, en "apprivoisement" : les Touaregs plus ou moins bons musulmans à ses yeux, mais marqués dans leur culture par l'Islam. Sa lutte contre l'esclavage utilise une stratégie politique.

Homme d'Église à l'esprit fondateur et même bâtisseur, il est soucieux d'institutionnaliser ce qu'il entreprend pour le service de l'Évangile. Institutionnaliser permet d'appeler des ouvriers au service de l'Évangile et de donner une suite à ses intuitions en pérennisant une œuvre ou une "Union". J.F. Six et ses collaborateurs développent ce que furent l'amorce et l'élaboration de ce fameux texte du "Directoire" de l'Union. Charles ne veut pas rester seul à vivre cette aventure risquée de la foi en milieu

"infidèle". Ce texte qui évoluera dans sa formulation, ses articles, est appelé à gérer comme le sont des statuts, les relations au sein d'une confrérie, d'une "sodalité" ou canoniquement d'une "pieuse union" de chrétiens, prêtres, religieux ou laïcs, comme pour une association religieuse. Cette association a trois buts cohérents, au cœur de la vie de Charles : Jésus, l'Eucharistie et l'évangélisation.

Ce livre contribue à revisiter la véritable personnalité de Charles et son caractère exemplaire pour aujourd'hui : le désert n'est pas fuite pour s'isoler du monde, il est habité. La contemplation s'accompagne de l'action solidaire pour le développement intégral de populations pauvres et même misérables. Le silence est une méditation qui construit. La mission pour des prêtres et des laïcs n'a à convaincre personne. Elle est écoute de l'Esprit à l'œuvre chez l'autre ; alors la fécondité missionnaire n'est pas liée au nombre de convertis, mais elle est conversion de soi-même. L'"ermite" du désert du Hoggar, à la manière de Charles, est aussi un citoyen bruissant aux événements de sa planète.

Pour nous préparer à re-connaître et à prier le futur Bienheureux de l'Église, ce livre est une actualisation de notre connaissance de Charles de Foucauld, bien en syntonie avec les enseignements conciliaires sur l'évangélisation et la mission. Pour de jeunes adultes, c'est aussi une contribution précieuse, permettant d'approfondir leurs propres racines spirituelles dans la rencontre de ceux et celles qui ne partagent pas notre foi chrétienne.

Présentée par Jacques PURPAN

À signaler :



Le trajet d'un homme...
prêtre!

André LAFORGE

[Textes @ Préface]

La parution du livre d'André LAFORGE, ancien vicaire général, *Le trajet d'un homme... prêtre!* (10 €, port compris).

Nouvelle rentrée de l'École pour la Mission

Pour l'année 2005-2006, la Communauté Mission de France propose des formations à la mission adaptées aux jeunes, aux adultes, aux prêtres et aux diacres.

Ouverte en 1999 par la Mission de France, l'École pour la Mission propose des parcours et des sessions pour permettre à des chrétiens de penser leur foi dans la rencontre et le dialogue avec tous. Ces formations sont animées par des prêtres et des laïcs de la Communauté Mission de France, avec la participation d'autres intervenants et témoins.

Deux parcours sont proposés :

➤ Pour des **jeunes adultes de 20 à 30 ans** qui cherchent à donner du sens à leur vie, qui souhaitent approfondir leur foi en la confrontant avec d'autres : le **Parcours de croyants** propose de trouver dans la Bible des itinéraires de croyants pouvant éclairer le leur.

Lieu : Ile-de-France, Rhône-Alpes, Lorraine / Rythme : 5 week-ends dans l'année.

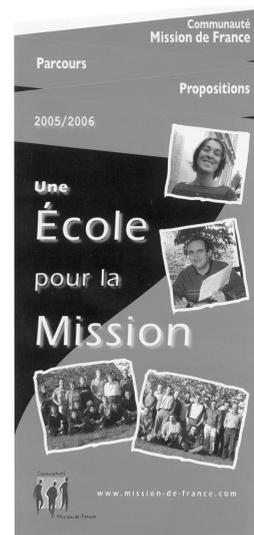
➤ Pour des **adultes de 20 à 45 ans**, laïcs, prêtres ou diacres, qui vivent la foi chrétienne confrontée aux questions d'une société en mutation, le **Parcours fondamental** ouvre un itinéraire de réflexion, propose des outils théologiques et une démarche spirituelle.

Lieu : au Perreux-sur-Marne (94) – Rythme : 6 week-ends et 2 sessions par an.

Deux sessions sont ouvertes aux prêtres et aux diacres permanents, à Pontigny (près d'Auxerre - Yonne) :

➤ Du 8 au 12 janvier 2006 : "Vivre la Mission aujourd'hui". Quatre jours d'échanges fraternels, de prière et d'apports théologiques.

➤ Du 25 au 28 mai 2006 : "Premiers pas dans le Ministère". Un temps de partage et de réflexion ouvert à ceux qui vivent leurs trois premières années de Ministère.



**Pour tout renseignement
ou pour recevoir un tract,
contacter le Père
Christophe Roucou, directeur
de l'École pour la Mission,
au 01 43 24 79 57 ou
ecole-mdf@club-internet.fr**

BULLETIN D'ABONNEMENT 2005

à renvoyer à : LETTRE AUX COMMUNAUTÉS / MISSION DE FRANCE - BP 101 - 3 rue de la Pointe - 94170 LE PERREUX/MARNE.

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

◆ Pour **votre abonnement 2005**, mettez une croix dans la (les) case (s) correspondante (s) :

Lettre aux Communautés ordinaire **30 €**

de soutien **38 €**

Offre pour les moins de 35 ans non abonnés **16 €**

Lettre d'Information ⁽¹⁾ ordinaire **13 €**

de soutien **24 €**

◆ **Joindre au bulletin**, votre chèque, libellé à l'ordre de "Lettre aux Communautés".

Ci-joint un chèque **bancaire** **postal**

de : _____ **€**

Souscrivez un abonnement à la Lettre aux Communautés pour une personne de votre famille, de votre entourage...

NOM, Prénom, Adresse :

Nous pouvons envoyer un ou deux spécimens gratuits de la Lettre aux Communautés. Donnez-nous noms et adresses de personnes qui seraient éventuellement intéressées.

NOM, Prénom, Adresse :

(1) Information mensuelle sur la vie de la Communauté Mission de France.

Imprimerie Moderne
BP 142
89002 Auxerre Cedex
